

**Sidi** Solidarité Internationale  
pour le Développement  
et l'Investissement

# Rapport d'activité 2023



[sidi.fr](http://sidi.fr)

## Présentation de la SIDI

Qui sommes-nous .....	4
L'écosystème SIDI .....	5
Les temps forts .....	7
L'additionnalité.....	8

## Gouvernance et ressources

Les instances.....	15
Les équipes .....	16
Les ressources.....	18

## Le partenariat

Introduction sur le partenariat .....	21
Accompagner en 2023 .....	22
Financer en 2023.....	24
La carte des partenariats.....	26
Développer les services financiers de proximité .....	28
Développer les chaînes de valeur agricole.....	32
Innovier pour lutter contre le changement climatique.....	38

## Les états financiers

Bilan .....	40
Compte de résultat .....	41
Tableau des partenariats.....	42

**AT** : Assistance Technique  
**CA** : Conseil d'Administration  
**CSAF** : Council on Smallholder Agricultural Finance  
**ESS** : Economie sociale et solidaire  
**FEFISOL** : Fonds Européen de Financement Solidaire pour l'Afrique  
**FIFAD** : Finance Inclusive pour des Filières Agricoles Durables  
**Fondation ACTES** : Fondation Accompagner la Transition Économique, Écologique et Sociale  
**IDH** : Indice de Développement Humain  
**IMF** : Institution de Microfinance  
**IMF de taille importante** : IMF dont les actifs sont supérieurs à 50 millions de dollars  
**IMF de taille moyenne** : IMF dont les actifs sont compris entre 5 et 50 millions de dollars  
**IMF de petite taille** : IMF dont les actifs sont inférieurs à 5 millions de dollars  
**Instit. de refinancement** : Institution de refinancement  
**K€** : Milliers d'euros  
**M€** : Millions d'euros  
**Muso** : Mutuelle de solidarité  
**ONG** : Organisation Non Gouvernementale  
**OP** : Organisation de Producteurs  
**PAIF** : Private Asset Impact Fund  
**PME** : Petites et Moyennes Entreprises  
**PSE** : Performance Sociale et Environnementale  
**RDC / Rép. Démoc. du Congo** : République Démocratique du Congo  
**SCA** : Société en Commandite par Actions  
**SSNUP** : Smallholder Safety Net Upscaling Programme  
**TAPSA** : Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire

### RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

#### Production : SIDI

12, rue Guy de la Brosse - 75005 Paris  
 Tél. : 01 40 46 70 00 - Mail : info@sidi.fr

**Responsable de la publication** : Isabelle Brun

**Rédaction** : Raphaël Mège, Équipe salariée SIDI

#### Conception graphique et illustrations :

Anne-Claire Lamy, Estelle Gironde

**Crédits photos** : Henitsoa Rafalia / SIDI (couverture)

Philippe Lissac - Agence Godong / SIDI

(p10, 12, 18, 22, 23, 26, 27, 30, 31, 36, 37, 43)

Grégoire Avenel / SIDI (p3, 14)

SIDI (p7, 17, 29, 33, 34)

Nutri'zaza (p35)

**Impression** : Sipap-Oudin

Papier certifié PEFC



# Edito

**L'année 2023 était l'année des 40 ans de la SIDI !** 40 ans que nous poursuivons cette mission d'une chaîne de solidarité financière entre actionnaires individuels et institutionnels au Nord pour lutter contre les inégalités économiques et la pauvreté dans les pays du Sud. Nous l'avons fêté avec de nombreux actionnaires, partenaires, alliés et l'équipe en novembre. **Merci encore à vous de faire partie de cette aventure solidaire.**

La SIDI, à l'instar de son fondateur le CCFD Terre Solidaire, a opté pour une **logique partenariale** dans laquelle les acteurs et actrices du Sud agissent et pilotent l'action et changent leur vie.

En investissant dans des Institutions de microfinance locales ou en assurant d'autres types d'appui aux organisations de producteurs notamment, et en accompagnant sur le plan technique ces partenaires, la SIDI assure cette mission de changement social et environnemental.

Il convient de rappeler ici quelques résultats du suivi de notre **performance sociale et environnementale** dont le Rapport sortira à la rentrée prochaine.

**Nous sommes nécessaires** car, pour plus de la moitié des partenaires IMF, la SIDI figure parmi leurs trois premiers investisseurs.

**Nous touchons les personnes les plus exclues ou vulnérables**, des millions de personnes, via les partenaires situés dans des pays fragiles ou très fragiles et à faible IDH, notamment en Afrique subsaharienne, soit là où les besoins sont les plus importants.

**Nous renforçons l'économie locale et rurale** avec 100% des organisations paysannes et PME agricoles et avec plus de 80% des crédits octroyés par les IMF qui visent les activités génératrices de revenu notamment dans des zones rurales et souvent en créant de nouveaux emplois.

**Nous soutenons la résilience au changement climatique**, en particulier via des pratiques agroécologiques avec la plupart des partenaires agricoles.

**Nous nous adaptons aux besoins** de nos partenaires en leur octroyant des prêts moyens plus bas que nos pairs.

**Nous travaillons à la réduction des inégalités de genre.** Si les partenaires IMF servent aussi bien hommes et femmes, la moitié de leurs bénéficiaires sont des femmes.

**Enfin, l'appui non-financier** est parfois plus important que l'appui financier. La grande majorité des partenaires (IMF et agricoles) proposent ces types d'appui à leurs bénéficiaires (commercialisation, formation...).

**Le Plan Stratégique 2023-2026** a été voté en AG en juin 2023 et sa mise en œuvre a débuté au deuxième semestre. Vous en trouvez les premiers résultats dans ce Rapport d'activité : poursuite de l'intégration de Soluti finance en Ouganda, délocalisation d'une partie de l'équipe, premiers engagements du portefeuille Climat, développement des activités en Afrique à travers FEFISOL II (avec la société INPULSE dont la SIDI est devenue actionnaire majoritaire en 2023).

Mais 2023, malgré les onze nouveaux partenaires, a aussi été une année difficile. Les évolutions géopolitiques au Moyen Orient ou dans le Sahel (coups d'État au Mali, Burkina et Niger) impactent les partenaires de la SIDI, parfois dramatiquement (Gaza). Nous avons donc été obligés de passer des provisions importantes pour anticiper ces risques.

Plus que jamais, nous avons donc besoin de vous, actionnaires solidaires, pour soutenir l'a chaîne de solidarité financière afin d'accompagner la transition économique, écologique et sociale au Sud.

Nicolas Heeren, Gérant de la SIDI

# Qui sommes-nous ?

La SIDI est un investisseur solidaire créée en 1983 par le CCFD-Terre Solidaire. Elle est agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) par l'État, et les parts de son capital sont labellisées Finansol<sup>(1)</sup> depuis 1997.

La SIDI agit pour faire de la finance solidaire et patiente un levier de transformation durable pour un monde plus équitable et plus respectueux de l'environnement. Pour ce faire, elle accompagne et finance des acteurs économiques des pays du Sud à travers des partenariats innovants et durables en vue d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables et de favoriser des pratiques écologiques vertueuses.

Elle appuie aujourd'hui 124 partenaires dans 33 pays : institutions de microfinance, organisations de producteurs, institutions de refinancement et PME à fort impact local.

La SIDI parvient à durablement mener sa mission grâce à un modèle unique lui permettant de bénéficier des ressources adaptées au service de son ambition. Au cœur de celui-ci réside l'engagement de milliers d'actionnaires individuels qui souhaitent utiliser le pouvoir dont ils disposent avec leur argent. Ces actionnaires recherchent avant tout des dividendes sociaux et environnementaux issus des activités financées par la SIDI. Ils appartiennent ainsi à une « chaîne de solidarité financière » qui permet à la SIDI de cibler des partenaires fragiles et/ou œuvrant dans des contextes difficiles, dans une vision partenariale de long terme tournée vers leurs besoins.

**Dans le rapport d'activité, nous présentons les résultats du « groupe SIDI » (résultats consolidés des partenaires SIDI, Soluti, et FEFISOL II apportés par la SIDI), étant entendu que le terme groupe n'est pas utilisé ici dans un sens juridique.**

(1) Le label Finansol a été créé en 1997 pour distinguer les placements d'épargne solidaire des autres produits d'épargne.



**124**  
partenaires  
dans **33** pays  
dont **68%** avec  
un IDH faible



Un portefeuille  
de **45 millions €**



**34,4 millions €**  
au capital de la SIDI apportés  
par **2063**  
actionnaires dont  
**1941** particuliers



**10 millions**  
de bénéficiaires  
finaux

# L'écosystème SIDI

Au fil des ans, la SIDI a développé un écosystème lui permettant de répondre plus efficacement à sa mission et de générer des effets de levier au bénéfice de ses partenaires.



**La Fondation ACTES** a été créée sous l'égide de la Fondation Terre Solidaire en 2017 par la SIDI, pour financer des projets d'accompagnement « sur mesure » auprès de ses partenaires. La fondation ACTES vise à contribuer à leur développement pérenne grâce à des appuis techniques, de la formation, et des mises en réseaux qui sont apportés par des experts consultants. En 2023, 15 projets d'accompagnement ont été engagés par la Fondation ACTES, pour un total de 101 000 euros.



**Soluti finance** est la filiale de la SIDI en Afrique de l'Est et à ce titre développe une approche partenariale similaire à la SIDI : privilégier des investissements additionnels (là où les autres ne vont pas) à des IMF et organisations de producteurs, fournir de l'accompagnement, développer une approche PSE en reprenant les mêmes outils et indicateurs que la SIDI. A partir de 2024, les partenaires SIDI en prêts dans la région seront progressivement transférés à Soluti. Fin 2023, Soluti finance 30 partenaires dont 28 IMF pour un portefeuille de 9,8 millions d'euros.



**FEFISOL II** est un fonds européen dédié à la microfinance rurale en Afrique cofondé par la SIDI en 2022. Il est le prolongement de FEFISOL I, l'un des premiers véhicules multi-bailleurs spécialisés dans l'appui aux institutions de microfinance rurales et aux organisations de producteurs actives dans les domaines du commerce équitable et des produits biologiques en Afrique. Il est aussi doté d'une enveloppe d'assistance technique pour appuyer ces institutions. Fin 2023, FEFISOL II finance 13 partenaires dans 10 pays pour un montant total de 6 116 986€.

**La SIDI appartient elle-même à « L'Ensemble Terre Solidaire »** constitué autour du CCFD-Terre Solidaire. Cet Ensemble relie trois organisations, guidées par les mêmes valeurs et la volonté de construire un monde plus humain : le CCFD-Terre Solidaire, la Fondation Terre Solidaire et la SIDI. Toutes trois partagent la même vision : face aux crises qui s'accumulent partout dans le monde, il faut inventer et faire vivre des modèles de sociétés plus justes, plus solidaires et plus écologiques. Les organisations de l'Ensemble entendent transformer en profondeur le modèle de développement actuel grâce à l'engagement individuel et collectif des citoyens et des citoyennes et au renforcement des organisations de la société civile.



## Nos valeurs

### Solidarité

Œuvrer ensemble à un monde plus juste est une condition sine qua non du progrès de tous

### Audace

Mener des actions que l'on juge difficile est parfois nécessaire

### Persévérance

Donner le temps aux partenariats de porter leurs fruits

### Intégrité

Agir avec équité, transparence et redevabilité

# 40 ans de la SIDI : plus qu'un anniversaire, un point d'étape et un tournant

La SIDI a fêté en 2023 ses 40 ans de soutien aux acteurs agissant pour un monde plus durable, plus équitable, plus respectueux de l'environnement. Plusieurs faits marquants ont jalonné cette année anniversaire. Pour la SIDI ce fut tout d'abord l'occasion d'adopter une nouvelle identité visuelle pensée comme une représentation symbolique de son engagement, de ses valeurs et de sa mission. Elle a également lancé un nouveau site internet ([www.sidi.fr](http://www.sidi.fr)) présentant de façon très complète son action et son modèle original, son écosystème et ses partenaires, ses réalisations et ses performances. Afin d'être en phase avec les nouvelles pratiques de la solidarité, le site propose désormais un mécanisme de souscription à l'actionnariat en ligne.

Deux autres événements ont marqué ce 40<sup>e</sup> anniversaire. En premier lieu, un livret retraçant quatre décennies d'innovations au service du développement (disponible en téléchargement sur notre site). Rédigée par Jean-Paul Wacogne, consultant bénévole ayant réalisé plusieurs missions d'appui aux partenaires, et illustrée de nombreux témoignages et photos, cette publication livre un récit rétrospectif des principales réalisations de la SIDI, mettant en évidence ce qui fait la singularité de sa démarche.

En second lieu, l'organisation en novembre 2023 d'un événement majeur. Le 9 novembre, une rencontre a réuni 200 personnes (actionnaires, partenaires africains, sud-américains et moyen-orientaux emblématiques, alliés historiques, grand public) autour de deux tables rondes riches d'échanges, de débats et de témoignages autour de l'approche partenariale originale de la SIDI. Elles ont été l'occasion de rappeler que ce partenariat s'adapte aux besoins comme aux moyens des partenaires, et qu'il se poursuit y compris dans les périodes ou les contextes difficiles. Les panels ont également permis de débattre sur des enjeux cruciaux tels que le renforcement de la performance sociale des structures, la transparence, la transition écologique, la création de la valeur ajoutée et son partage avec les producteurs, ou encore la création de fonds de garantie pour les investissements compte tenu du risque lié aux pays et aux types de partenaires avec lesquels la SIDI s'engage. Comme l'a résumé Sylvie Bukhari de Pontual, présidente du CCFD-Terre Solidaire, « par son exemple même, la SIDI montre qu'une autre économie, une autre finance, sont possibles, car l'utilisation de l'argent devient un moteur de l'action de solidarité internationale et de justice économique, sociale et environnementale ». Autant d'échanges fructueux qui ont contribué à mieux cerner les défis qui attendent la SIDI ces prochaines années.



# Les temps forts 2023

Fruit d'un long travail d'élaboration démarré en 2022, le nouveau plan stratégique de la SIDI 2023-2026 est validé en juin en Assemblée Générale. Il réaffirme l'importance de notre chaîne de solidarité financière, du positionnement clair de la SIDI dans le champ de la finance solidaire, de la double articulation financement et accompagnement comme facteur clé pour des performances sociales et environnementales. Enfin le nouveau plan stratégique propose une réflexion renouvelée sur la mission sociale de la SIDI et des objectifs de mission qui la sous-tendent autour des trois piliers que sont la lutte contre les inégalités économiques, la lutte contre la pauvreté et la lutte contre le changement climatique.



La SIDI obtient le renouvellement de son agrément ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale) en septembre pour cinq ans. Cet agrément est crucial pour la mobilisation des ressources de la SIDI tant au niveau du capital que du refinancement en dette.



En octobre, la SIDI prend la majorité du capital de la société de gestion belge Inpulse Investment Manager, spécialisée dans l'investissement à impact, dont elle détenait déjà 35 % et qui gère FEFISOL II. L'objectif est à la fois de consolider les fonds sous gestion d'Inpulse, de développer des synergies avec celle-ci, et de l'appuyer dans ses réflexions en matière de diversification d'activités.



En décembre, la SIDI annonce le deuxième Closing de FEFISOL II, permettant au fonds d'atteindre 25,5 millions d'euros. Deux mécanismes de *blended finance* de DFC (U.S International Development Finance Corporation) et du programme Aceli viennent également consolider son modèle économique. FEFISOL II est ainsi parfaitement équipé pour déployer avec succès sa stratégie d'investissement et accroître son impact en Afrique pour les dix prochaines années.



Suite à l'adoption du nouveau plan stratégique, une réorganisation de l'équipe opérationnelle de la SIDI est décidée avec la mise en place de pôles géographiques, et l'ouverture des bureaux sous-régionaux à Lomé (Togo) et à Kampala (Ouganda), afin d'une part de se rapprocher des partenaires et d'autre part de réduire l'empreinte carbone (voir article p13),



En septembre, la SIDI dévoile les nouvelles couleurs de sa communication, avec un nouveau logo symbolisant les maillons de la chaîne de solidarité financière, ainsi qu'un nouveau site Internet entièrement repensé, qui offre désormais la possibilité de souscrire facilement des actions en ligne.



En octobre, Lomé (Togo) a accueilli la 6e édition de la Semaine africaine de la microfinance dont la SIDI est sponsor. L'occasion d'y célébrer les 40 années d'innovations de la SIDI au service du développement, de mettre en lumière les nombreux partenariats tissés au fil des années, mais aussi de présenter l'ambition de la SIDI en matière de lutte contre le changement climatique et de défense de la biodiversité.



# L'additionnalité de la SIDI

À l'occasion de l'adoption du plan stratégique 2023-2026, la mission sociale de la SIDI a été réaffirmée, et des objectifs de missions ont été fixés.

## Notre mission sociale

Le projet de développement de la SIDI porte sur les champs économique, social et environnemental. Par ses activités de financement et d'accompagnement, la SIDI vise à **réduire les inégalités économiques** dans les pays du Sud à travers l'émergence et l'autonomisation d'acteurs économiques locaux. Elle cherche à **lutter contre la pauvreté** à travers une approche centrée sur les plus vulnérables, en particulier les personnes vivant en zone rurale, les femmes et les jeunes de ces pays qui sont la promesse d'un monde plus équitable, plus juste et plus solidaire. Enfin la SIDI s'engage résolument à **construire un monde plus durable** et respectueux de l'environnement, capable de s'adapter aux changements climatiques. À travers l'ensemble de ses partenariats, la SIDI a vocation à accompagner la transition économique, écologique et sociale dans les pays du Sud.

**Dans ce cadre, l'objectif n°1 que s'est fixé la SIDI est la maximisation de son additionnalité.**

« L'additionnalité » de la SIDI, parfois popularisé par « être là où les autres ne sont pas » se caractérise par l'idée de cibler des partenaires fragiles dans des contextes difficiles, en termes de géographie ou de secteur tout en s'assurant de leur pertinence et viabilité. À titre d'exemple, la SIDI finance et accompagne des acteurs localisés dans des pays à faible IDH, ou encore vulnérables au changement climatique.

De même, en ciblant le secteur agricole, connu pour avoir un profil de risque élevé, la SIDI s'engage clairement à soutenir le développement de filières agricoles résilientes. Enfin, la SIDI soutient des acteurs locaux pour lesquels elle est souvent le premier investisseur. Beaucoup des partenaires de la SIDI sont des structures de petite taille ou encore situés dans des zones rurales. La SIDI leur apporte une offre de financement et d'accompagnement avec une réelle vision partenariale, en s'adaptant constamment à leurs besoins.



Nos  
**124** partenaires  
agissent auprès de  
**10** millions  
de bénéficiaires finaux dont :  
**52%**  
bénéficiaires femmes



## Un ciblage rural

La SIDI intervient dans des zones négligées par les banques locales, des zones concentrant plus de difficultés à développer des activités économiques (risque lié au financement de l'agriculture par exemple avec les incertitudes liées aux récoltes).

### 65%

de nos partenaires ont un ciblage rural, c'est-à-dire que plus de 50% de leurs clients sont situés dans des zones rurales.

### 64%

des décaissements de 2023 concernent les zones rurales

## Proposer des financements adaptés

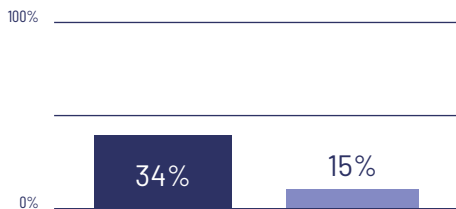
Cette capacité qu'a la SIDI de proposer des financements adaptés la distingue fortement des autres investisseurs. Elle peut notamment proposer des tickets nettement plus petits, adaptés aux besoins des partenaires de petite taille et moins matures.

	Décaissements moyens (prêts et participations)	Décaissements moyens chez les autres investisseurs
Institutions de Microfinance	490 k€	1,4 M€ <sup>(1)</sup>
Entités agricoles	402 k€	972 k€ <sup>(2)</sup>

## Importance de l'investissement en capital

C'est un autre marqueur fort du modèle d'action de la SIDI.

En effet, la SIDI privilégie, chaque fois qu'elle le peut, l'investissement en fonds propres auprès des partenaires. Cette année encore, la SIDI soutient ses partenaires à long terme, en partageant les risques qu'ils prennent sur leur métier et en participant à la vie des organisations partenaires.

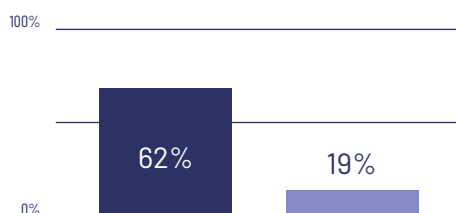


### PORTEFEUILLE EN PRISE DE PARTICIPATIONS

- Groupe SIDI au 31/12/2023 (53% pour SIDI seule)
- Autres véhicules d'investissement en microfinance au 31/12/2023

## Privilégier l'Afrique subsaharienne

Conformément au plan stratégique, la SIDI maintient la priorité sur l'Afrique subsaharienne et y consacre cette année encore 62% du PF.



### PORTEFEUILLE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

- Groupe SIDI au 31/12/2023
- Autres véhicules d'investissement en microfinance au 31/12/2023

## Privilégier les zones où le besoin de financement est important

### 68%

des partenaires sont situés dans des pays à IDH faible<sup>(3)</sup> comme en 2022

Ex : Burundi, Burkina Faso

### 79%

des partenaires sont situés dans des pays risqués<sup>(4)</sup> quasi comme en 2022

Ex : Niger, Mali, RDC

### 41%

des partenaires sont situés dans des pays vulnérables ou très vulnérables au changement climatique<sup>(5)</sup>

en hausse par rapport à 2022 en raison de nouveaux partenariats ouverts dans les pays concernés

Ex : Pérou, Tanzanie, Madagascar

(1) PAIF (Private Asset Impact Fund) 2023

(2) CSAF (Council on Smallholder Agricultural Finance) 2023

(3) Banque Mondiale

(4) Coface

(5) World Risk Index

# L'engagement de la SIDI en zone de conflit : le cas du Kivu



**Au Kivu, la diversité des modes d'intervention de la SIDI permet aux acteurs locaux de poursuivre leurs projets dans un contexte difficile.**

La région du Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), illustre la diversité des modes d'action de la SIDI, comme sa capacité à s'engager dans des zones où très peu d'investisseurs, y compris à impact, sont présents.

La République Démocratique du Congo est l'un des cinq pays les plus pauvres du monde, avec 74,6% de la population vivant sous le seuil de pauvreté en 2023 selon la Banque Mondiale. Les décennies de conflit et d'instabilité politique ont eu des conséquences importantes sur le développement du pays, comme le montre son indice de développement humain de 0.480, l'un des scores les plus bas au monde.

Région frontalière de l'Ouganda, du Rwanda et du Burundi, le Kivu est enlisé depuis plus de vingt ans dans une situation de conflit quasi permanente, qui entretient une instabilité chronique entravant le développement socio-économique du territoire et de ses habitants. Situé sur de hauts plateaux très fertiles, le Kivu a par ailleurs une densité de population importante, qui alimente les conflits liés au contrôle de la terre. Pour autant, la RDC, plus grand pays d'Afrique, regorge de ressources diverses et possède un important potentiel de développement.

La situation particulièrement complexe du Kivu, en a fait une région prioritaire pour la SIDI, qui compte sur place neuf partenaires couvrant tous ses champs d'intervention : l'inclusion financière, les chaînes de valeur agricole et la lutte contre les changements climatiques.

Dans le domaine de la finance inclusive, la SIDI soutient des partenaires aux profils très variés. La COOCEC est une union de coopératives de crédit qui interviennent en milieu rural et dans des zones difficiles d'accès.

Deux mutuelles de solidarité, basées sur des systèmes de financement autogérés créés par les communautés locales, et permettant à ses membres de s'octroyer des prêts à tour de rôle, font l'objet d'un accompagnement direct de long terme. La SIDI accompagne également deux IMF : Paidek, partenaire de longue date de la SIDI, sert en milieu péri-urbain 25 015 bénéficiaires, et Hekima qui accorde des crédits de groupe à des femmes entrepreneuses en milieu urbain.

Hekima touche près de 15000 bénéficiaires dont 73,7% de femmes. Forte de bons résultats malgré un contexte difficile, cette IMF cherche aujourd'hui à se consolider. Ses efforts en matière de digitalisation, sa capacité à innover et à maximiser son impact, intéressent d'autant plus la SIDI, qui a décidé d'étudier favorablement sa demande d'entrée à son capital.

Sur le volet agricole, la SIDI possède dans son portefeuille trois coopératives de café de commerce équitable et bio. Du fait de la taille modeste des exploitations et afin de diversifier leurs revenus, les producteurs mettent en place sur leurs parcelles des systèmes de production diversifiés (maïs, haricots, bananes, etc.), intrinsèquement agroécologiques, et vertueux.



Si la production de café est d'excellente qualité, les coopératives font face à l'instabilité et aux fluctuations importantes des cours internationaux du café, mais aussi à la contrebande du café vers le Rwanda, où ce produit est revendu à un prix plus élevé. Dans ce contexte, le partenariat stratégique entre la SIDI et Éthiquable qui s'approvisionne déjà auprès de la coopérative CPNCK, touchée par ces difficultés, est bâti pour permettre de continuer à financer ce type de coopératives tout en partageant le risque (lire page 35).

Sur le nouveau volet climat enfin, la SIDI a noué en 2023 un premier partenariat avec la société Altech, basée au Kivu, qui vend à crédit des équipements solaires aux populations rurales et aux populations urbaines vulnérables (lire page 39).

La pluralité des modes d'intervention de la SIDI ainsi que les ressources solidaires dont elle dispose permettent de s'adapter à ces contextes difficiles. Son action offre ainsi des opportunités à des acteurs qui, malgré les obstacles, font preuve d'une résilience remarquable, et manifestent envers et contre tout, la volonté d'agir pour aider leur région à se développer.

À noter que dans cette même zone, le CCFD-Terre Solidaire travaille avec ses partenaires sur l'agroécologie, la question foncière, les droits des femmes, la paix et le vivre-ensemble.



# La SIDI, engagée pour le climat bien au-delà de la compensation carbone

Les enjeux environnementaux et climatiques sont au cœur des préoccupations de la SIDI.

Dès 2017, la SIDI commence à évaluer son empreinte carbone, calculant chaque année les émissions de gaz à effets de serre (GES) de son équipe au siège (y compris les administrateurs bénévoles), mais aussi lors des déplacements auprès de ses partenaires dans le monde entier. Ce travail a des effets très concrets, puisque chaque année la SIDI se dote d'un budget carbone, composé à partir des résultats de cette évaluation et du prix de la tonne de CO<sub>2</sub> sur le marché carbone. Ce budget lui permet de mettre en œuvre diverses activités allant de l'efficacité énergétique des bureaux à Paris, à des programmes de reforestation chez des partenaires ; lesquels sont globalement localisés dans des pays où les effets du changement climatique sont déjà très présents.

En 2023, la SIDI a affiné l'analyse des émissions de GES dues à ses déplacements en avion. Cette évaluation a permis de rendre compte de l'importance des émissions de GES dues aux activités d'accompagnement de la gouvernance des partenaires, ainsi que de celle des vols longs courriers par rapport aux courts et moyens courriers.

Deux décisions stratégiques ont été prises face à ses constats :

- Réduire les déplacements en avion de nos administrateurs, en nous appuyant sur les capacités de participation à distance aux instances qui se sont généralisées chez nos partenaires depuis la crise Covid.
- Organiser les équipes d'une manière plus concentrée en pôles régionaux, et ouvrir des bureaux locaux d'autre part.

C'est ainsi que la SIDI a ouvert un bureau Afrique de l'ouest à Lomé au Togo où deux collègues locaux ont été recrutés. De plus, afin de se rapprocher des partenaires d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe, deux membres de l'équipe ont emménagé à Kampala en Ouganda, et une consultante est installée à Madagascar.

Ces deux initiatives permettent de réduire d'environ 25% les émissions de GES dues aux déplacements de la SIDI dans le monde, par rapport à une situation pré-covid de référence. Elles permettront également à nos chargés de partenariat d'être à proximité des partenaires, et donc éventuellement d'ouvrir de nouveaux pays d'intervention dans les zones couvertes par les bureaux régionaux. À l'avenir, la SIDI sera donc plus proche de ses partenaires tout en réduisant son empreinte carbone.

01

Offrir la possibilité à chacun(e) de devenir actionnaire engagé(e) et d'utiliser le pouvoir dont il/elle dispose avec son argent pour agir.

02

Intervenir là où d'autres ne vont pas, dans des zones jugées difficiles ou dites à risque.

03

Donner le temps nécessaire aux partenaires, les financer et les accompagner, rester à leurs côtés en cas de crise, pour que leurs activités soient pérennes.

## Les grands piliers de l'action de la SIDI

04

Au-delà du financement, accompagner les partenaires, en particulier les structures les plus petites et fragiles.

05

Donner la priorité au milieu rural, et cibler plus particulièrement le secteur agricole, notamment l'agriculture familiale.

# Gouvernance et ressources

## Les instances

La SIDI est une Société en Commandite par Actions (SCA) à capital variable, ce qui implique deux catégories d'associés :

- un commandité, qui dispose du pouvoir de gestion, confié par l'Assemblée Générale. Il veille notamment au respect de la mission sociale de la SIDI ;
- les commanditaires, qui sont tous les autres actionnaires.

Ce statut permet à la SIDI de lever les capitaux nécessaires à son action en préservant la mission d'origine de la SIDI portée par ses actionnaires fondateurs, en particulier le CCFD-Terre Solidaire. Le commandité est la société SIDI Gestion SAS, qui regroupe quatre actionnaires fondateurs de la SIDI, le CCFD-Terre Solidaire et trois congrégations religieuses : la Congrégation des Sœurs Auxiliatrices, la Congrégation des Filles du Saint-Esprit et la Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria.

### Le Comité de Gérance

Nommé par le commandité, il est chargé de valider les propositions d'engagements (financier et appui technique) préparées par l'équipe opérationnelle et d'assurer la direction et l'administration de la SIDI. Les Gérants de SIDI SCA sont M. Nicolaas Heeren (depuis septembre 2020) et Mme Nathalie Klopfenstein (depuis septembre 2021), désignés par l'associé commandité pour une durée (renouvelable) de quatre ans.

### Le Comité de Concertation et d'Orientation

Nommé par le commandité, il est chargé de l'approbation de la charte éthique et du plan stratégique de la SIDI, et veille à leur respect. Il est composé de :

<b>Sylvie BUKHARI DE PONTUAL</b> <i>CCFD-Terre Solidaire</i>	<b>Catherine GRANIER</b> <i>Congrégation des Sœurs Auxiliatrices</i>
<b>Patrice LELOUP</b> <i>CCFD-Terre Solidaire</i>	<b>Anne-Marie MONNERAYE</b> <i>Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria</i>
<b>Françoise BEAUMONT</b> <i>Congrégation des Filles du Saint-Esprit</i>	<b>Gabriele GIUGLIETTI</b> <i>Banca Popolare Etica</i>
<b>Françoise MICHAUD</b> <i>Epargne Solidarité Développement (ESD)</i>	<b>Christian SCHMITZ</b> <i>SIDI Gestion SAS</i>
<b>Guy EVERS</b> <i>Epargne Solidarité Développement (ESD)</i>	

### Le Conseil de Surveillance

Composé d'actionnaires commanditaires nommés par l'Assemblée Générale, il assure le contrôle permanent de l'action de la gérance de la société. Il soumet annuellement aux actionnaires un rapport sur les états financiers et la gouvernance de la SIDI.

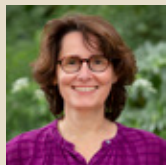
Il est présidé par M. Philippe Loiret, et intègre également les membres suivants :

- Le Crédit Coopératif représenté par Mme Lucrèce MBONGO
- Épargne Solidarité et Développement (ESD) représentée par M. Luc BONNAMOUR
- Le GRET représenté par Mme Juliette BIENFAIT
- AMUNDI AM représenté par Mme Laurence LAPLANE-RIGAL
- La Congrégation des Sœurs Auxiliatrices représentée par Mme Geneviève GUENARD
- M. Jacques DEMONSANT
- M. François LEGAC
- M. Raymond VERLEY
- Mme Anne GERSET

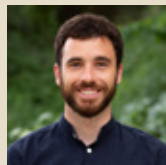
# L'équipe de la SIDI

- Équipe Afrique de l'Ouest
- Équipe Afrique de l'Est
- Équipe Afrique Australe et Centrale
- Équipe Amérique Latine
- Équipe Bassin Méditerranéen et reste du Monde

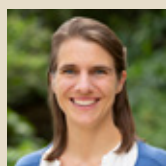
## Direction



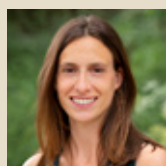
**Anne-Sophie BOUGOUIN**  
Directrice de la stratégie financière



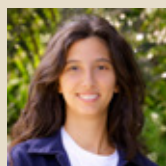
**Joan PENCHE**  
Directeur des partenariats



**Julie TORRES-SZANTYR**  
Responsable de l'accompagnement et de l'AT



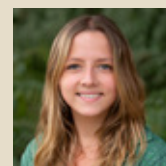
**Natasha OLMI**  
Coordinatrice du portefeuille FEFISOL



**Mathilde SCHMITT**  
Chargée de mission Assistance technique

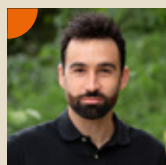


**Jon SALLÉ**  
Responsable Performance S&E

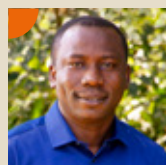


**Ariane BEVIERRE**  
Chargée de PSE

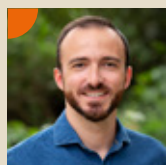
## Équipe opérationnelle



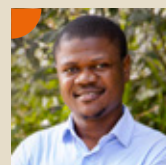
**Philippe MASSEBAU**  
Responsable des opérations Afrique de l'Ouest



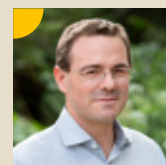
**Jacques AFETOR**  
Chargé de partenariats Afrique de l'Ouest



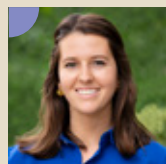
**Johan THUARD**  
Chargé de partenariats Afrique de l'Ouest



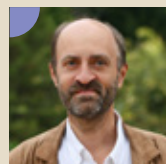
**Junior TOMBÉ**  
Chargé de partenariats Afrique de l'Ouest



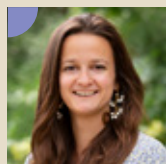
**Emmanuel VUILLOD**  
Responsable des opérations Afrique de l'Est



**Anaïs DUFOUR**  
Chargée de partenariats Afrique australe



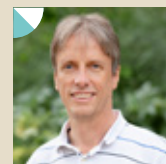
**Jean-Marie CAVARROC**  
Chargé de partenariats Afrique australe



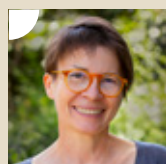
**Gabrielle ORLIANGE**  
Chargée de Partenariats Océan Indien



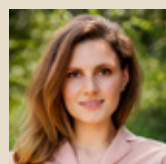
**Cristina ALVAREZ**  
Responsable des opérations Amérique Latine



**Jean-Baptiste COUSIN**  
Chargé de partenariats Amérique Latine  
Responsable des opérations Bassin Méditerranéen



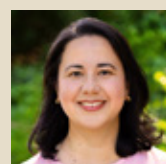
**Catherine BELLIN-SCHULZ**  
Chargée de partenariats Bassin Méditerranéen et accompagnement



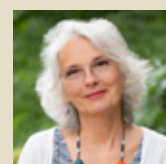
**Irina KRAUCH**  
Responsable juridique et de la conformité



**Iness NOUIRA**  
Chargée d'appui aux opérations

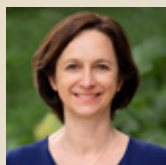


**Diana MURILLO SOLIS**  
Chargée d'appui aux opérations

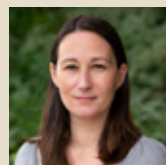


**Dominique PASSARIELLO**  
Chargée d'appui aux opérations

## Équipe transversale



**Isabelle BRUN**  
Responsable communication et mobilisation citoyenne



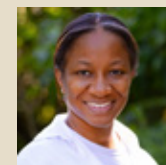
**Céline VIDAL**  
Assistante Communication et Relations actionnaires



**Laurent CHÉREAU**  
Responsable gestion des connaissances et administratif



**Erkan KARAOGLAN**  
Responsable finance et comptabilité



**Faty DEMBELE**  
Responsable des relations extérieures

# L'équipe de Soluti



**Priscilla  
MIREMBE SERUKKA**  
*Présidente du conseil  
d'administration*

La Direction



**Paul KATENDE**  
*Directeur Général*



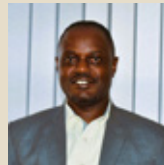
**Cressy MUSASIZI**  
*Responsable  
des opérations*



**Anne Rose NAMATOVU**  
*Responsable  
de l'administration  
et des finances*



**Abel TUKAMUBONA**  
*Chargé de partenariats*



**Didas KARYAIJA TURYA**  
*Chargé de partenariats*



**Rogers BASIRIMA**  
*Chargé de partenariats*



**Denis IUTUNG**  
*Coordinateur assistance  
technique*

L'Équipe



**Deborah NAMPEWO**  
*Assistante comptable  
et administrative*



**Christopher LUYIMA**  
*Assistant finance  
et administration*



**Joseph ODEKE**  
*Chauffeur*

## Les consultants bénévoles, un engagement précieux aux côtés de la SIDI

Pour le développement de ses activités, la SIDI compte sur l'engagement bénévole d'une vingtaine de consultants.

Agissant en complémentarité de l'équipe opérationnelle, ils permettent de renforcer considérablement l'appui aux partenaires. Ces anciens professionnels de la finance, de l'agriculture et de la coopération internationale, apportent leur expertise et leur disponibilité aux missions de suivi et d'accompagnement des organisations soutenues, notamment à travers la participation à la gouvernance et aux conseils d'administration.

La SIDI peut compter également sur l'engagement de trois consultants membres de son comité de pré-sélection (CPS). Le CPS étudie chaque mois les demandes de financement portées par les chargés de partenariat, et soumet ses recommandations au comité de direction pour décision.

Enfin la SIDI bénéficie aussi d'un appui important sur des sujets tels que la politique RH ou le déploiement d'un nouveau système d'information et de gestion.

# Nos ressources

L'indépendance financière de la SIDI repose sur son modèle économique, basé notamment sur la mobilisation d'actionnaires et d'épargnants qui lui apportent l'essentiel de ses moyens, et lui permettent ainsi de mener à bien sa mission sociale. C'est pourquoi la SIDI veille à mobiliser et élargir ses soutiens, et à générer des effets de levier via des alliances.

## Les ressources d'investissement

### Le capital

La SIDI dispose d'un actionariat vaste et varié, gage à la fois de la stabilité du capital et de la priorité donnée aux objectifs sociaux et environnementaux de l'entreprise ; en effet, depuis la création de l'entreprise, les actionnaires ne se sont versé aucun dividende. La valeur de l'action reste inchangée à 152€.

En 2023, le capital social de la SIDI a observé, après une longue période de croissance, une légère diminution de 0,7% (-248 520 €). Le choix de la Caisse des Dépôts de transférer sa participation au capital SIDI dans le capital de FEFISOL II en est la cause principale. Au 31 décembre, le capital de la SIDI s'élevait à 34,4 millions d'euros.

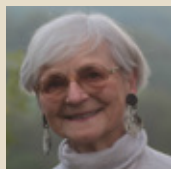
### Le FID

Le Fonds d'Incitation au Développement (FID) est un compte courant d'associés commandités, qui permet de couvrir les principaux risques liés aux investissements par la compensation des pertes encourues dans des contextes difficiles.

Par exemple, en 2023, la crise économique libanaise nous a obligé de passer en perte le prêt à Al Majmoua au Liban qui est la principale IMF du pays. Avec une inflation annuelle supérieure à 150% depuis 2021 et une dévaluation considérable de la monnaie, les prêteurs de l'institution, dont la SIDI, ont accepté d'annuler la dette pour permettre à l'IMF de poursuivre ses activités et de ne pas faire faillite. La SIDI avait octroyé un prêt de 876 000 €.

Cet exemple montre que sans l'intervention du FID, la SIDI aurait dû assumer ces charges supplémentaires et clôturerait l'année avec un résultat négatif. Le FID s'élève à 5,4 millions d'euros fin 2023, en baisse par rapport à 2022 (6,2 millions d'euros) pour des raisons de partage en perte évoquées. Du fait du niveau de provisions sur le portefeuille qui a beaucoup augmenté cette année (risques accrus en Palestine, Pérou, Bolivie...) le FID est absorbé à 100% fin 2023.

Appuyer les partenaires dans la gestion du risque est au cœur de la mission d'accompagnement de la SIDI. Le FID permet de passer les périodes de crise et de demeurer aux côtés des partenaires dans la durée. La mobilisation de ressources pour abonder le FID est donc un enjeu permanent pour la SIDI et ses équipes.



### 3 QUESTIONS À FRANÇOISE MICHAUD

Actionnaire individuelle et présidente d'Épargne Solidarité Développement (ESD), l'association des actionnaires individuels de la SIDI.



#### Quelle a été votre motivation à devenir actionnaire de la SIDI ?

C'est par l'ACI (Action Catholique des milieux Indépendants), un des mouvements fondateurs du CCFD-Terre Solidaire, que j'ai appris l'existence de la SIDI et en ai été interpellée. La même année, à l'occasion d'un forum de l'ACI international au Burkina Faso, j'ai participé à un voyage organisé par la SIDI. J'ai rencontré des partenaires de la SIDI et surtout leurs bénéficiaires. Peu après j'ai décidé d'en devenir actionnaire.

#### Quelle est la fonction de l'association des actionnaires individuels de la SIDI (ESD) que vous présidez ?

La fonction d'ESD est d'être pleinement associée au projet de la SIDI, avec trois missions principales. Tout d'abord, exprimer la voix collective de tous ses membres : les actionnaires citoyens, adhérents d'ESD, lui confient leurs droits de vote aux instances de la SIDI,

dont l'AG. Ensuite, promouvoir l'épargne de partage et l'investissement solidaire à l'international, notamment en participant à un véritable réseau avec la SIDI et le CCFD-Terre Solidaire. Enfin, être associée à la vie de la SIDI, par ses représentants au CCO qui prépare ses orientations stratégiques et assure sa « gouvernance démocratique », et au CS qui assure le contrôle de sa gestion.

#### Quels sont selon vous les grands enjeux de l'actionariat citoyen pour les années à venir ?

Pour la SIDI, un enjeu majeur est de renouveler l'actionariat vieillissant, en particulier auprès des jeunes, et de convaincre d'accepter l'intérêt « caritatif » avec « dividendes » sociaux et environnementaux.

Pour l'actionariat citoyen, l'enjeu de la finance solidaire est de faire sa place sur les réseaux sociaux et auprès des banques traditionnelles grand public, et de faire connaître le label Finansol.



# Les ressources d'accompagnement

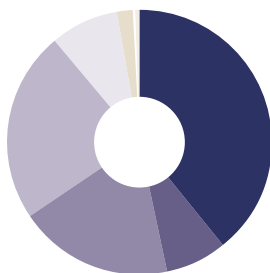
## Le FCP « Faim et Développement »

Premier fonds de partage en Europe, le FCP « Faim et Développement » a été créé par le CCFD-Terre Solidaire et le Crédit Coopératif en 1983 afin de conjuguer juste rémunération de l'épargne et soutien aux économies des pays du Sud et de l'Est. Le principe de ce produit de partage est que les souscripteurs reversent 50% ou 75% de leur revenu annuel au CCFD-Terre Solidaire, qui va en contrepartie financer les activités d'accompagnement de la SIDI.

Malgré des recettes de produits de partage assez limitées ces dernières années, le CCFD-Terre Solidaire compense partiellement le différentiel en maintenant une contribution annuelle à la SIDI significative (750 000 € en 2023). Il garantit ainsi la prise en charge des coûts d'accompagnement des partenaires qui ne peuvent pas être couverts par les seuls revenus du portefeuille.

## Les effets de levier négociés auprès de bailleurs

La SIDI pilote et gère trois programmes d'assistance technique et un programme d'appui au renforcement des filières agricoles, qui lui permettent de compléter sa propre offre d'accompagnement, par du temps et/ou de l'expertise dont elle ne dispose pas en propre (voir p23).



### RÉPARTITION DU CAPITAL DE LA SIDI PAR CATÉGORIE

- 39,2% Personnes physiques
- 7,7% CCFD-Terre Solidaire
- 18,7% Congrégations et Institutions religieuses
- 23,4% Fonds d'épargne solidaire
- 8,3% Sociétés financières de l'ESS
- 2% ONG et fondations
- 0,3% Autres institutionnels
- 0,5% Acteurs publics

## 783 830 €

d'enveloppe  
d'assistance  
technique

## 750 000 €

Subvention du CCFD-  
Terre Solidaire pour  
l'accompagnement



Les parts de capital de la SIDI et le FCP « Faim et Développement » sont labellisées Finansol.





# Le partenariat en 2023

## Une approche singulière de l'investissement financier

En Afrique comme au Proche Orient et en Amérique Latine, la SIDI s'engage auprès d'acteurs économiques qui se mobilisent pour améliorer les conditions de vie des populations vulnérables, et prennent en compte les enjeux tant sociaux qu'environnementaux. Souvent, ces structures n'ont pas ou peu accès aux financements classiques, et elles font face à une multiplicité de difficultés, liées au contexte politique et/ou économique dans lequel elles agissent, ainsi qu'à la vulnérabilité de leur clientèle vis-à-vis des chocs externes, et de plus en plus des effets du changement climatique.

Pour les aider à surmonter ces obstacles, la SIDI mise sur une forme d'intervention spécifique dans le milieu de la finance à impact. Celle-ci repose sur une relation partenariale basée sur deux piliers d'égale importance : **la fourniture d'un service financier grâce auquel les partenaires peuvent se développer, et le déploiement d'un accompagnement leur permettant de construire leur autonomie institutionnelle et financière.** Pour remplir ce cahier des charges mixte, la SIDI s'appuie non pas sur des chargés d'investissement, mais sur des chargés de partenariats ayant une fonction de développement du portefeuille et de soutien vers l'autonomie, dans le cadre d'une relation de confiance qui s'inscrit dans le long terme.

Au plan financier, la SIDI contribue à augmenter les ressources financières de ses partenaires par des prises de participation, longues et sans exigence de rentabilité de court terme, des prêts, notamment en monnaie locale, et des garanties. Ce faisant, elle leur permet de remplir leur mission de développement de services financiers de proximité, d'innovation en faveur de la lutte contre le changement climatique, ou de développement des chaînes de valeur agricoles. Parallèlement à ce service financier, la SIDI apporte le plus souvent à ses partenaires un accompagnement direct assuré par ses chargés de partenariats géographiques, épaulés par une vingtaine de consultants bénévoles. Chaque année, les chargés de partenariats définissent avec les partenaires les enjeux et les objectifs d'accompagnement à atteindre au cours des 12 mois suivants. La nature et les modalités de cet accompagnement dépendent de la situation et des besoins propres à chacun.

Enfin la SIDI complète cette offre par un accompagnement indirect, sous la forme de trois programmes d'assistance technique et d'un programme d'appui au renforcement des filières agricoles. Ceux-ci sont pilotés par les chargés de partenariats, et mis en œuvre par des consultants externes. Il permet de compléter l'offre de la SIDI par du temps ou de l'expertise dont elle ne dispose pas en propre, pour renforcer les capacités des partenaires et les soutenir dans la concrétisation de leur vision et de leur mission.

**Le groupe SIDI a développé onze nouveaux partenariats en 2023, et en a cessé neuf.** Il s'agit d'un renouvellement du partenariat global de l'ordre de 8%, en ligne avec les années précédentes.

Voici quelques tendances :

- Concernant les nouveaux partenariats, on soulignera les efforts importants à Madagascar, avec une présence géographique accrue ainsi qu'un effort de diversification du portefeuille Latino-Américain avec le développement des activités de la Colombie, incluant un nouveau partenaire climat, Soluna, en prise de participation (finalisée début 2024).
- En Ouganda, Soluti a effectué un assainissement de son portefeuille avec le recouvrement ou passage en perte de trois prêts en arriéré, et a par ailleurs développé des relations avec trois nouveaux partenaires.
- Peu de nouveaux partenaires agricoles en 2023, notamment du fait des problèmes de risques enregistrés chez Soluti et surtout SIDI, qui accaparent plus de temps de gestion et impliquent moins de capacité de développement. L'alliance avec Ethiquable vise à redévelopper le partenariat avec des petites organisations de producteurs sur des bases solides (cf p35).
- Enfin, trois relations d'accompagnement sans financement ont été arrêtées en 2023. VIIM Baoré a été accompagné via le TAPSA 1 mais son activité de financement de stocks de sécurité alimentaire est fortement ralentie depuis. EALE accompagnait des MUSO du Kivu mais est aujourd'hui à l'arrêt. CAPPED au Congo était pressenti pour un investissement SIDI après une longue phase d'accompagnement à une restructuration qui n'a pas abouti de façon convaincante.

# Accompagner en 2023

En 2023, un accompagnement inscrit dans la continuité et qui s'est renforcé.

L'accompagnement des partenaires, au cœur de la mission de la SIDI, sert le double objectif de l'amélioration de la performance sociale et environnementale des partenaires et leur autonomisation. Selon qu'il est mis en œuvre par la SIDI ou par des tiers, l'accompagnement est qualifié de « direct » ou « d'indirect ».

## L'accompagnement direct

Dans le cadre de cette mission d'accompagnement, 80 missions de terrain ont été réalisées en 2023. Si leur nombre a diminué ces dernières années afin notamment de réduire l'empreinte carbone de la SIDI, ces déplacements demeurent essentiels pour effectuer un suivi rapproché des partenaires et rencontrer l'ensemble des parties prenantes impliquées dans les projets (producteurs, clients, réseaux nationaux de microfinance, représentants des bailleurs internationaux, banques centrales, autres ONG, etc.). Soluti fournit également un appui direct à ses partenaires et a structuré un pôle d'assistance technique au cours de l'année 2023.

Fruit de sa mission prioritaire d'investisseur patient au capital, la SIDI est **actionnaire de 33 institutions et participe au conseil d'administration de 28 d'entre elles**. Elle siège également au CA de deux structures dont elle n'est pas actionnaire, mais qui ont fait appel à la SIDI pour les accompagner à renforcer leur gouvernance, parfois avec la perspective d'une entrée au capital. Les sièges au CA sont occupés par un chargé de partenariat et/ou un consultant SIDI (bénévole) nommé pour son expertise et sa disponibilité.

Il est important de noter que la SIDI bénéficie de l'appui bénévole d'une équipe d'une vingtaine de consultants engagés et dotés d'une longue expérience, notamment dans le secteur bancaire. Leur temps précieux permet à la SIDI d'être un actionnaire actif, apportant une contribution très appréciée auprès des instances de gouvernance dont elle est membre.

Un accompagnement renforcé peut être mis en place au profit des structures fragiles, en voie de transformation institutionnelle ou faisant face à une crise (externe liée notamment au contexte politique ou économique, ou interne par exemple lors d'un problème de production) : dans ces cas-là, la SIDI met en œuvre un accompagnement plus important qui nécessite très souvent un binôme entre le chargé de partenariat et un consultant dédié.

En complément de cet appui au renforcement institutionnel, la SIDI cherche à contribuer à renforcer l'impact social et environnemental de ses partenaires. Cette contribution peut passer par divers leviers : l'amélioration des pratiques sociales d'une IMF lui permettant de consolider sa performance sociale, et donc de mieux remplir sa mission; l'adoption de pratiques agroécologiques plus respectueuses de l'environnement, etc.

Les organisations de producteurs, souvent situées dans des zones éloignées des capitales, peuvent bénéficier d'un accompagnement de proximité pour le suivi de la campagne agricole et la formulation des demandes de financement.

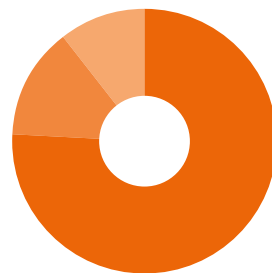
Enfin, la SIDI prévoit la réalisation de voyages d'échanges d'expériences, afin de favoriser l'apprentissage entre pairs via le partage de connaissances et de bonnes pratiques.



**28** partenaires  
où SIDI siège  
au CA

**80** missions  
d'accompagnement

**29** projets  
d'assistance  
technique



RÉPARTITION DES PROJETS D'AT  
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

- 22 en Afrique Subsaharienne
- 4 en Amérique Latine
- 3 dans le Bassin Méditerranéen

## L'accompagnement indirect

Un accompagnement indirect est proposé via les programmes d'assistance technique que mobilise la SIDI.

Les thématiques principales d'intervention couvertes sont :

- L'évaluation et le renforcement de la performance sociale et environnementale (5 projets).
- Les pratiques agricoles durables (6 projets)
- Le renforcement de capacités (gestion comptable et financière, audit, planification stratégique, etc. (10 projets)
- La digitalisation (2 projets).
- La finance communautaire (3 projets).
- Les échanges d'expérience (2 projets)
- L'appui d'urgence (1 projet)

La première enveloppe d'assistance technique est **la Fondation ACTES**, sous égide de la Fondation Terre Solidaire. En 2023, la fondation a approuvé quinze demandes d'engagements pour un total de 101 000 €. Elle a en outre confirmé son engagement en cofinancement de trois programmes pluriannuels à hauteur de 332 000 €, et validé un nouveau cofinancement de 30 000 € pour un programme d'assistance technique mis en œuvre par SICSA dans 6 pays d'Amérique centrale.

La seconde est **la facilité d'assistance technique FEFISOL II**, lancée en 2023 grâce aux premiers financements reçus de PROPARCO via le FISEA (Fonds d'Investissement et de Soutien aux Entreprises en Afrique) et la société belge d'investissement pour les pays en développement BIO dans l'objectif de financer des projets de renforcement des capacités. Sept projets d'assistance technique ont été mis en œuvre en 2023 auprès de trois partenaires dans trois pays, pour un budget total de 215 000 €, dont 141 000 € financés par les bailleurs de la facilité (FISEA et BIO). Des négociations ont abouti au second semestre avec DFC (U.S International Development Finance Corporation) afin de compléter la facilité à partir de 2024.

La troisième est le programme **SSNUP** (Smallholder Safety Net Up-Scaling Programme), déployé par l'ONG luxembourgeoise ADA (Appui au développement autonome). Lancé en 2020, ce programme vise à financer des projets d'assistance technique permettant d'accroître la productivité et la résilience des petits exploitants agricoles dans les pays du Sud. Ayant été approuvée pour rejoindre le SSNUP en tant que facilitateur d'assistance technique, la SIDI s'est vu octroyer une enveloppe de 500 000 € (sur la période 2021-2024) destinée à mettre en œuvre des projets d'assistance technique en Afrique. En 2023, six projets ont été validés, au Burkina Faso, au Kenya, à Madagascar, en Ouganda et en RDC, pour un budget total de 346 000 €, dont 251 000 € financés par le SSNUP. Les organisations NUMA et YEHU, partenaires de Soluti, en bénéficient également. Dans ce cadre, le pôle Accompagnement de la SIDI a travaillé en étroite collaboration avec le chargé d'assistance technique de Soluti afin de concevoir et mettre en œuvre ces projets.

**Le programme FIFAD** (Finance Inclusive pour des Filières Agricoles Durables) financé par l'AFD et mis en œuvre par la SIDI depuis 2020 touche à sa fin : les activités se clôturent pour les partenaires du Mali et du Burundi. Une évaluation sera menée en 2024 dans le cadre du rapport final du programme.



**3 QUESTIONS  
À JULIE  
TORRES-SZANTYR**  
Responsable de l'accompagnement

?

### **Qu'est-ce qui, aujourd'hui encore, fait l'originalité de la démarche d'accompagnement proposée par la SIDI à ses partenaires ?**

La SIDI prend en compte le contexte, l'histoire, la vision, les ambitions et les besoins spécifiques de chaque institution partenaire. Lorsqu'elle entre en relation avec un partenaire, la SIDI prend le temps d'un diagnostic approfondi, avant de définir avec lui un accompagnement permettant la mise en œuvre de sa mission sociale. Les chargés de partenariats sont ces chevilles ouvrières en dialogue constant avec les institutions locales, qui bâtissent ce partenariat fait de financements et de projets d'assistance technique. La SIDI a la chance de pouvoir compter également sur une vingtaine de consultants bénévoles, qui apportent leur expertise et leur temps, pour proposer un accompagnement rapproché dans la durée. Dans un secteur où les ressources financières patientes sont de plus en plus rares, la SIDI a cette force unique de pouvoir s'engager dans une relation partenariale de long terme.

### **Est-ce que les souhaits ou besoins d'accompagnement formulés par les partenaires évoluent ?**

Selon leur degré de maturité ou leur niveau d'accès aux financements internationaux, l'évolution des besoins des partenaires s'observe sur des sujets variés comme la digitalisation et l'adaptation au changement climatique mais aussi le renforcement de capacités sur des compétences fondamentales, liées au crédit, à l'audit ou à la comptabilité.

### **Qu'est-ce que la SIDI met en place ou envisage de mettre en place pour accompagner ces évolutions ?**

Ces dernières années, la SIDI a consolidé son pôle Accompagnement dont l'équipe se forme en permanence pour répondre aux enjeux du secteur. Elle bénéficie par ailleurs de subventions de la part de bailleurs européens qui lui permettent de concevoir des projets d'assistance technique sur mesure et de faire appel à des consultants spécialisés. L'un des prochains chantiers concerne l'accompagnement des organisations de producteurs appelées à respecter le nouveau règlement européen contre la déforestation importée.

# Financer en 2023

Une activité financière en léger recul, mais se maintenant à un niveau élevé.

## Aperçu global

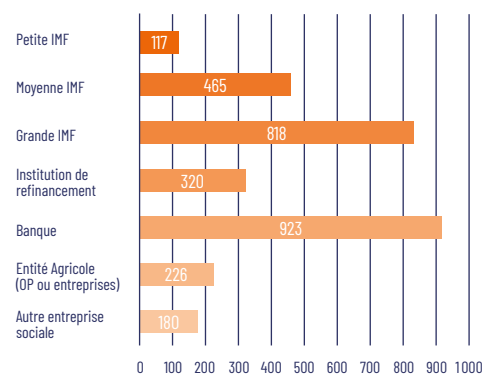
Le portefeuille de financement du groupe SIDI comprend trois composantes :

- Le portefeuille d'investissement, en capital, prêts et garanties de la SIDI en direct auprès des partenaires.
- Le portefeuille de prêt de Soluti.
- Le portefeuille de prêt de FEFISOL II pour les partenaires apportés par la SIDI et Soluti.

À la fin 2023, sur 124 partenaires, le groupe SIDI finance 100 partenaires, représentant 9,2 millions bénéficiaires, pour un encours de 44,9 M€. Si le nombre de partenaires financés est en légère croissance par rapport à 2022, le montant de financement est en léger recul avec un portefeuille qui s'élevait à 46,7 M€ fin 2022.

Cette tendance s'explique par :

- Une légère baisse du portefeuille de la SIDI de 1 M€ liée d'une part à un ralentissement de l'activité dans un contexte de trésorerie plus limitée, d'une réorganisation des équipes sur le deuxième semestre 2023 et enfin d'un « transfert » d'une partie du portefeuille de prêts qui étaient octroyés par la SIDI et qui ont été renouvelés au travers de FEFISOL II en 2023.
- Un assainissement du portefeuille (passage en perte important d'un prêt) et un niveau de production en baisse lié au renouvellement de l'équipe opérationnelle, fait que Soluti a connu une baisse significative de son encours de 3,4 M€ (-26%) passant de 13,1 à 9,7 M€. Toutefois, les nouveaux financements obtenus en fin d'année grâce aux garanties de la SIDI permettront de relancer l'activité sur le premier trimestre 2024.
- Enfin, le portefeuille apporté par SIDI à FEFISOL II a crû de 2,7 M€ par rapport à 2022, année de démarrage, mais reste néanmoins en deçà des prévisions. Cela s'explique notamment par une moindre adéquation en termes de profils de risques des partenaires traditionnels de la SIDI, FEFISOL II étant plus réticent à prêter aux partenaires jugés plus risqués ou moins matures. Certaines opérations approuvées n'ont d'ailleurs pas été décaissées du fait de changement de conjoncture.



INVESTISSEMENT MOYEN PAR TYPE DE PARTENAIRE EN MILLIERS D'EUROS (ENCOURS AU 31/12/2023)

## Répartition par région

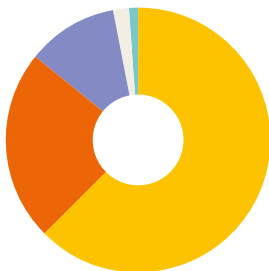
L'Afrique subsaharienne reste la zone d'opération privilégiée de la SIDI, avec 62 % des engagements, au profit de 77 % du nombre total de partenaires.

Le déploiement de FEFISOL II et l'intégration de Soluti comme filiale renforcent cette tendance historique de la SIDI.

L'Amérique Latine représente 23% des engagements, pour 12% des partenaires.

Le Bassin méditerranéen représente 11% des engagements, pour 8% des partenaires.

L'Asie et l'Europe de l'Est représente 3% des engagements, pour 4% des partenaires.



### RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR RÉGIONS

- 62% Afrique subsaharienne
- 23% Amérique Latine / Caraïbes
- 11% Bassin méditerranéen
- 2% Europe de l'Est
- 1% Asie



## Répartition par type d'investissement

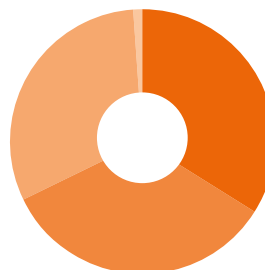
Aucune nouvelle prise de participation n'a été réalisée en 2023, mais trois prises de participations ont été approuvées, pour décaissement courant 2024.

Le portefeuille en prises de participation (hors capital investi dans Soluti et FEFISOL II) s'élevait à 16 M€ (53% du portefeuille SIDI et 34 % du portefeuille consolidé du groupe étant donné que Soluti et FEFISOL II ne font pas de prise de participation) investis auprès de 33 partenaires.

Les prêts en monnaie locale, légèrement en baisse par rapport à 2022 (39%), restent à une proportion importante : la SIDI les propose chaque fois que possible car cela permet de ne pas faire porter sur les partenaires le risque de change.

Les engagements en garantie se sont fortement développés dans le portefeuille SIDI. Ils atteignaient 5,3 M€ en 2023, dont 5 M€ de garanties pour permettre à Soluti d'obtenir davantage de financements locaux afin de limiter les risques de change.

Une dynamique de garanties s'est également mise en place à Madagascar pour des financements adaptés à des petites structures partenaires.



### RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR TYPE D'INVESTISSEMENT

- 34% Participation
- 34% Prêt en monnaie locale
- 31% Prêt en devise forte
- 1% Garanties

## Répartition par axe

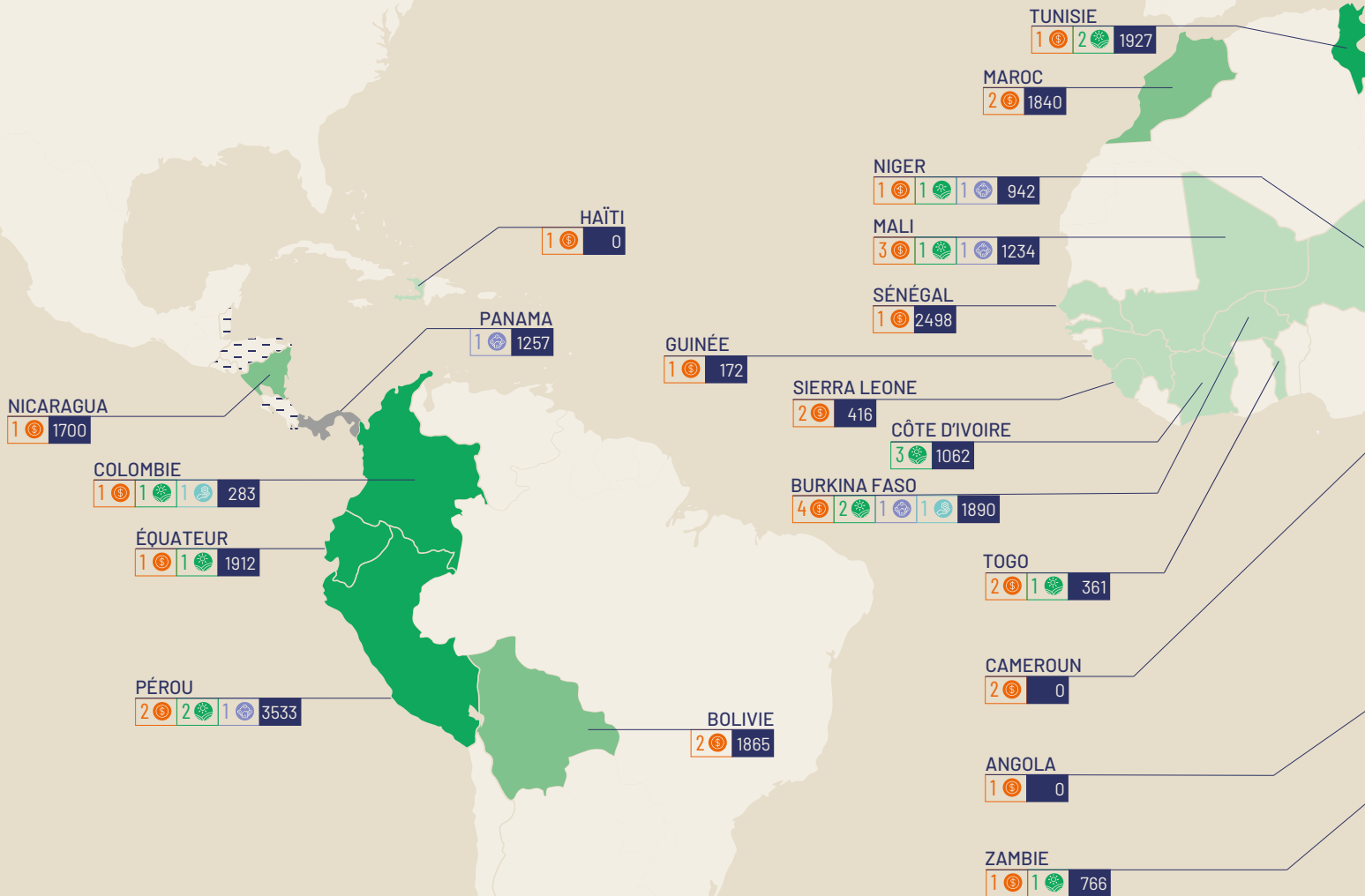
En 2023, le portefeuille finance inclusive est resté stable à 36,7 M€, tiré par une augmentation forte sur FEFISOL (+3 M€), qui compense une baisse chez Soluti (- 3,2 M€).

Le portefeuille filières agricoles est en baisse, à 8,3 M€, soit -1,4 M€, en raison de deux prêts non décaissés et du non-renouvellement de certains dossiers.

Le portefeuille climat, en phase pilote, est constitué de deux dossiers, pour un encours de 0,4 M€. Deux dossiers additionnels ont été approuvés en 2023, pour un total de 0,6 M€, mais n'ont pas encore été décaissés.



# Carte des partenaires



## LÉGENDE

**772** Encours de portefeuille du group SIDI par pays (en k€)

Présence indirecte de la SIDI (via Instit. de refinancement)

Institutions financières

Entités agricoles

Entreprises sociales

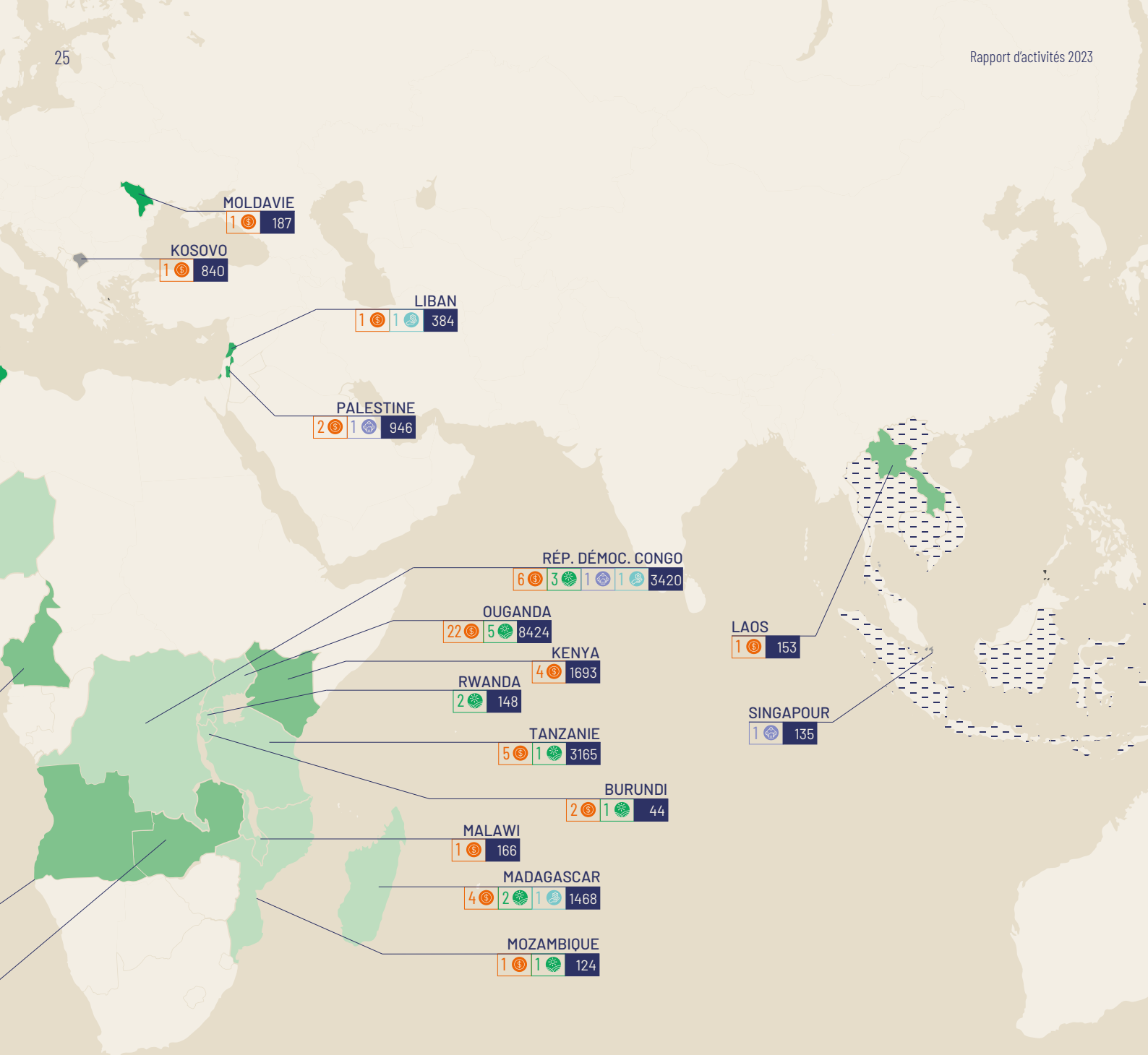
Instit. de refinancement

### NIVEAUX D'IDH PAR PAYS (DONNÉES PNUD, 2022)

- IDH élevé > 0,7
- IDH moyen > 0,55
- IDH faible < 0,55
- Pas de donnée

L'IDH de la France est très élevé = 0,9

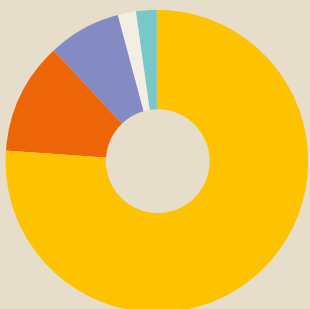




Instit. de refinancement multi-pays

2

SICSA	Amérique Centrale	1257
PHITRUST Asia	Asie du Sud-Est	135



ZONES D'INTERVENTION DES PARTENAIRES

- 77% Afrique Subsaharienne
- 12% Amérique Latine & Caraïbes
- 8% Bassin méditerranéen
- 2% Europe de l'Est
- 2% Asie

# Développer les services financiers de proximité

Les services financiers de proximité sont indispensables pour permettre aux populations vulnérables de développer leurs activités économiques et accroître leur résilience. C'est pourquoi l'appui à la structuration et à l'essor d'Institutions de microfinance (IMF), notamment les plus petites, peu ou pas financées par les autres acteurs traditionnels, demeure le cœur de métier de la SIDI.

Appuyant les acteurs de la finance inclusive depuis 40 ans, la SIDI dispose d'un savoir-faire reconnu dans le soutien et le financement de structures en consolidation. Son modèle lui permet de faire preuve d'agilité et d'adapter son offre à une demande qui varie beaucoup selon les contextes. La SIDI peut ainsi proposer des prises de participation longues et sans contrainte de sortie, des prêts en monnaie locale, de la garantie, de l'accompagnement ou encore de la mise en réseau.

- (1) Au moins 50% de leurs clients sont ruraux  
 (2) IMF de Tier 2 ou 3 (actifs inférieurs à 50M€)  
 (3) Pays où au moins 40% de la population n'a pas de compte bancaire



**89** partenaires œuvrent pour l'inclusion financière



**83%** du portefeuille groupe SIDI



**51%** des IMF ont un ciblage rural<sup>(1)</sup>



**63%** des IMF sont de petite taille<sup>(2)</sup>

**32** sont situées dans des pays à faible bancarisation<sup>(3)</sup>



**9,6** millions de bénéficiaires dont

**51%** de femmes et

**39%** ruraux



## Quels services de microfinance appuyons-nous à la SIDI ?

# 84%

**des IMF partenaires offrent des services non financiers à leurs clients.**

Les services non financiers recouvrent par exemple des services d'éducation financière, de formation à la gestion d'entreprise, de mutuelle de santé etc. Des services essentiels qui contribuent au renforcement économique des bénéficiaires comme à leur résilience.

# 73%

**de leur portefeuille est dédié aux activités génératrices de revenus.**

Ces activités génératrices de revenus concernent d'abord l'agriculture, le commerce, ou l'artisanat. En investissant dans ces IMF, nous participons activement au développement économique des zones ciblées et à l'autonomisation des populations qui y vivent.

# 52%

**des IMF proposent des produits d'épargne volontaire.**

L'épargne est un service très important pour les populations vulnérables car elle leur permet de se protéger contre les aléas et de planifier leurs dépenses.

## Ugafode Microfinance : un développement réussi et de nouveaux défis

Fondée en 1994 Ugafode offre ses services à une clientèle composée majoritairement de micro-emprunteurs, mais aussi à plusieurs centaines de petites PME en Ouganda. Elle opère via un réseau de 25 agences, de nombreux points de service et une équipe d'environ 350 personnes, tout en déployant des services digitaux sur téléphone mobile. Ugafode est l'une des trois IMF ougandaises ayant été habilitées à collecter l'épargne par la Banque centrale ougandaise. Les épargnants, au nombre de 120 000 environ, sont près de huit fois plus nombreux que les emprunteurs actifs, au nombre de 15 500. 40% des épargnants et 1/3 des emprunteurs d'Ugafode sont des femmes, qui représentent aussi 40% de son personnel. Ugafode se distingue également par l'importance de son portefeuille agricole (60% de son encours) et par son offre à destination des réfugiés, l'Ouganda accueillant en 2023 plus de 1,5 millions de réfugiés. Depuis sa création, l'IMF a réinvesti l'ensemble de ses profits dans son activité.

La SIDI est actionnaire d'Ugafode depuis 2013. Elle l'a accompagnée sur plusieurs aspects : son passage d'un statut associatif à un statut commercial en 2010-2011, la participation à sa gouvernance avec la nomination de deux administrateurs (profils bancaire/risque digital), des augmentations de capital successives, et enfin de l'assistance technique couvrant diverses thématiques (gestion du risque, politique de crédit, produits, gestion de la performance sociale, digitalisation et gestion de crises lors de la pandémie). Grâce notamment au soutien de la SIDI, Ugafode a réussi à se développer en relevant des défis successifs. Des défis externes liés d'une part à la pandémie qui a entraîné une fermeture des écoles durant près de deux ans et complexifié la gestion des prêts de groupe, et d'autre part à la remontée des taux d'intérêts et à une inflation d'environ 10% début 2023. Des défis internes, tels que la formation et la fidélisation du personnel, ou l'apparition de nouveaux types de fraude liés à l'utilisation accrue de services digitaux.

Aujourd'hui, Ugafode doit prendre en charge de nouveaux chantiers. Ainsi, la croissance des activités nécessite de renforcer et diversifier son actionnariat, en trouvant d'autres actionnaires partageant sa mission visant à « Transformer les vies et conditions de vie des clients aux plans financiers et sociaux ». Il est par ailleurs nécessaire d'apporter des améliorations en matière de formation des primo-emprunteurs, et de mettre en œuvre un travail d'intégration des enjeux environnementaux (adaptation et réduction des risques liés aux événements climatiques, aux pollutions, à la fertilité des sols, etc. ), en tenant compte des priorités et capacités locales. Il est prévu d'aller plus loin en 2024 sur ce sujet, notamment via une assistance technique en cours de développement par Soluti, également partenaire d'Ugafode depuis près de vingt ans.



## PRODIA-AC prépare sa transformation institutionnelle

L'association PRODIA-AC propose à des populations particulièrement défavorisées du Burkina Faso des crédits individuels ou de groupe ainsi que des produits d'épargne, afin de stimuler le développement de la petite entreprise dans un pays où les IMF jouent un rôle essentiel de soutien à l'économie informelle, qui emploie près de 90 % de la population active. PRODIA-AC s'inscrit dans la mission de la SIDI visant à contribuer à l'autonomisation d'acteurs économiques locaux et à la lutte contre la pauvreté, particulièrement en milieu rural.

Soucieuse d'appliquer les directives adoptées par la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest pour améliorer la gouvernance des institutions de microfinance, PRODIA-AC a engagé en 2020 une transformation institutionnelle reposant sur la création de deux structures distinctes : une société anonyme (PRODIA S.A.) en charge de l'activité de microfinance (crédit et épargne), et une structure associative issue de la structure actuelle (PRODIA-AC) chargée des activités de services non-financiers.

Partenaire depuis 2020 de PRODIA-AC, la SIDI l'accompagne depuis début 2022 dans le renforcement de son activité en vue de cette transformation institutionnelle.

Pour préparer au mieux ce changement, une consultante bénévole (lire ci-contre) fournit à PRODIA-AC un appui qui a connu trois temps forts en 2023. En premier lieu, une mission terrain a permis de rencontrer des clients et des partenaires de PRODIA-AC afin d'identifier des besoins et opportunités de collaboration. En second lieu, une visite d'échange avec la directrice de PRODIA-AC auprès d'ENDA, en Tunisie, a permis de découvrir les démarches entreprises, les difficultés rencontrées et les réponses apportées par cette structure en vue d'une transformation institutionnelle similaire. Au-delà d'une dimension d'apprentissage, cette visite a permis de créer un canal de communication entre les deux structures pour prolonger les échanges dans le temps. En troisième lieu, la collaboration entre la consultante SIDI et l'équipe de PRODIA-AC a abouti à l'élaboration d'un plan d'affaires dont l'un des objectifs est d'offrir des services de soutien profondément sociaux, de façon à faciliter l'accès des jeunes et des femmes au premier crédit, et à soutenir la professionnalisation des entrepreneurs.

Cette transformation débouchera à terme sur un ensemble PRODIA-AC / PRODIA S.A. cohérent et complémentaire, dont l'ambition est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à un mieux-vivre au Burkina Faso, y compris dans les zones affectées par la situation sécuritaire.



## TÉMOIGNAGE DE MARIE-THÉRÈSE PANHELEUX

Consultante bénévole

### **Qu'est-ce qui vous a amenée à la SIDI ?**

Géographe de formation, j'ai d'abord travaillé en collectivité territoriale, puis je suis devenue responsable du service ESS du Crédit Municipal de Nantes, où j'ai participé à la mise en place d'un dispositif de micro-épargne accompagnée, en complément du micro-crédit existant. J'étais, par ailleurs, engagée bénévolement à l'ACE (Action catholique des enfants), que je représentais au CCFD-Terre Solidaire au moment où la SIDI a été créée. Plus tard, je suis devenue actionnaire de la SIDI, avant de m'y engager comme consultante. J'ai réalisé une première mission en 2019 auprès d'un partenaire en Éthiopie, et en 2021 je suis entrée en relation avec PRODIA-AC, au Burkina Faso.

### **En tant que consultante, quelles compétences mobilisez-vous plus particulièrement ?**

J'ai un profil d'accompagnement à l'organisation. Initialement, la SIDI m'a sollicitée pour remplir la fonction d'observatrice au sein du conseil d'administration de PRODIA-AC, dans l'optique de rentrer au capital de la structure. Aujourd'hui, les compétences qui me sont demandées portent plutôt sur la gouvernance et l'appui à l'institutionnel, alors que PRODIA-AC entame un processus visant à transformer l'association en société anonyme.

### **Quel a été votre rôle ?**

Mon rôle a consisté à fournir un accompagnement technique à PRODIA-AC, suite à une évaluation par la SIDI des besoins de la structure. En 2022, nous avons travaillé sur le plan d'action de la future société anonyme PRODIA S.A. De nouveaux besoins ont ensuite émergé au fil des interactions entre les différentes parties prenantes. En 2023, l'accent a été mis sur le plan stratégique de l'association PRODIA-AC.



Après avoir rencontré sur le terrain des clients et responsables d'agence de PRODIA-AC et des partenaires de celle-ci, j'ai co-construit un plan d'affaires avec la directrice de la structure, Thérèse Yameogo Kaboré, qui connaît parfaitement ses clients et son réseau.

#### **Quels enseignements tirez-vous de cette mission ?**

En premier lieu, la pertinence de la mise en lien avec d'autres acteurs. En 2023, j'ai effectué avec la directrice de PRODIA-AC une visite d'échange auprès d'ENDA, en Tunisie, qui a été très utile de part et d'autre, soulignant l'intérêt des partenariats Sud-Sud. Par la suite, la directrice de PRODIA-AC m'a sollicitée pour travailler avec elle sur un plan de continuité de l'activité (PCA) en cas de risques de toutes natures. Dans ce cadre, j'ai sollicité l'actuel directeur du Crédit Municipal de Nantes, Jean-François Pilet. Ces mises en lien sont profitables à tous. Je retiens aussi l'importance de la relation confiante des partenaires vis-à-vis de la SIDI, qu'ils ne perçoivent pas comme un acteur qui s'impose.

#### **Qu'en retirez-vous à titre plus personnel ?**

J'adore travailler avec des chargés de partenariats plus jeunes que moi, dont les pratiques et les approches sont différentes. Cette mission m'a aussi donné la confirmation absolue que le Burkina Faso, au-delà de ses difficultés actuelles, a de nombreuses ressources pour s'en sortir. J'y ai découvert des forces, des points d'appui et une vraie résilience. Se confronter au terrain permet de prendre du champ par rapport au discours ambiant sur la crise au Sahel, et d'avoir une approche ouverte à tout le champ des possibles chez le partenaire et dans le pays.



## Confiamos opère sa mue pour consolider sa croissance

Confiamos est une petite IMF dotée d'un portefeuille de trois millions d'euros, fondée en 2016 par trois entrepreneurs colombiens soucieux de soutenir le développement économique de la région de Nariño, dans le sud du pays. Tournée vers une population rurale, à faibles revenus, elle finance des activités agricoles, horticoles, d'élevage et de pisciculture, et de façon plus marginale des activités de commerce et de services, en prenant en compte en particulier l'impact social via le suivi de l'évolution du niveau de pauvreté des clients (grâce à l'index « Poverty Probability Index »). Elle compte à ce jour près de 4 000 clients, et a finalisé l'exercice 2023 avec une croissance du portefeuille de 61,3%.

En 2023, Confiamos est devenue partenaire de la SIDI, qui lui a octroyé un financement de 140 000 euros pour accompagner sa croissance, et a identifié différents enjeux clés liés à son organisation. L'activité de Confiamos repose en effet sur un modèle innovant, sans agence locale, grâce à l'utilisation d'outils technologiques permettant à ses agents de crédit de travailler depuis les différentes zones où ils sont amenés à se déplacer. Face aux défis que pose un dispositif aussi léger, en termes de croissance notamment, la SIDI a validé un accompagnement pour mener un diagnostic institutionnel, organisationnel et opérationnel, réalisé par un cabinet de conseil régional. Cette évaluation, qui était destinée à évaluer la capacité de Confiamos à assurer une croissance de qualité, forte et soutenue, a mis en évidence quatre axes de renforcement : administratif, commercial, financier et d'impact social.

Confiamos a d'ores et déjà mis en œuvre certaines recommandations, telles que le recrutement de nouveaux employés pour renforcer son équipe au siège, et la révision de plusieurs procédures au sein de ses différents départements. L'accompagnement de la SIDI se poursuivra en 2024 sur les questions d'impact social, de gestion du risque et de renforcement commercial et financier.

## Au Maroc, Attadamoune veut être leader de la transition écologique et sociale

Créée en 1994 comme ONG en aide aux femmes démunies et analphabètes, Attadamoune se lance dans la microfinance dès 1999. C'est une IMF régionale de taille moyenne agissant auprès de 10 000 clients dont une large majorité de femmes, pour un portefeuille de 8,8 M€. Son action permet de financer de nombreux micro-projets dans des domaines variés (commerce, artisanat, agriculture, élevage, etc.), et de mener des actions de formation en comptabilité, gestion ou commercialisation. Bénéficiant de l'accompagnement et du financement de la SIDI depuis plus de vingt ans, elle a mis en place des programmes de formation professionnelle et d'alphabétisation à destination des femmes, et développé en parallèle une activité de microcrédit dans la région centre-nord marocaine.

Elle évolue cependant dans un contexte difficile affecté par la sécheresse, les conséquences de la conjoncture internationale et l'inflation. La pandémie de COVID-19 avait déjà mis en difficulté de nombreux micro-entrepreneurs, tout particulièrement les femmes et les jeunes. Un nombre important de personnes ont réduit leurs activités dont le recours au crédit, par crainte d'insolvabilité. Le secteur de la microfinance apprend à s'adapter à cette constante fragilité en se transformant : meilleure connaissance des clients, plus d'innovation, plus de digital.

Attadamoune s'est engagée depuis plusieurs années dans une stratégie de Transition Ecologique et Sociale, grâce à l'impulsion fournie par la SIDI et FEFISOL II. En 2021, elle a ainsi renforcé sa mission sociale et introduit des objectifs écologiques, dans un contexte marqué par les difficultés économiques de nombreux micro-entrepreneurs, et par l'enjeu prioritaire de se mobiliser face aux conséquences des changements climatiques qui affectent éleveurs et agriculteurs.

En 2023, la SIDI et FEFISOL II ont octroyé à Attadamoune une nouvelle enveloppe de 1 million d'euros pour lui permettre de consolider son appui financier et non financier auprès de sa clientèle vulnérable et de continuer à innover. L'institution souhaite s'engager de manière proactive dans le financement de solutions fondées sur l'environnement, en ciblant en particulier les femmes et les ruraux.

La SIDI a donc lancé le projet « Réduction de la vulnérabilité climatique des producteurs d'Attadamoune et amélioration de la gestion des risques environnementaux » afin d'aider les clients producteurs, éprouvés par les conséquences des changements climatiques, à renforcer leur résilience. Ce projet d'assistance technique se déroule dans le cadre du programme SSNUP. Ce projet d'envergure est porté par trois prestataires, JuST Institute, Yapu et Hedera, qui accompagnent Attadamoune dans sa mise en œuvre. Le projet prévoit la réalisation d'un diagnostic global de l'IMF, la sensibilisation des producteurs aux pratiques agricoles les plus adaptées au contexte local, l'adaptation ou la création de produits financiers répondant à leurs besoins spécifiques, et la mise en place d'un écosystème résilient sur toute la chaîne de valeur. Si les résultats ne peuvent pas encore être mesurés, ce projet s'inscrivant dans le temps long, Attadamoune et la SIDI ont enclenché une mise en mouvement décisive pour l'avenir de cette IMF.





# Développer les chaînes de valeur agricoles

**Soutenir l'agriculture, un levier de l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables.**

Secteur jugé trop risqué ou peu rentable par de nombreux investisseurs, l'agriculture et, en particulier, l'agriculture familiale, joue pourtant un rôle majeur dans l'essor des zones dans lesquelles nous intervenons.

L'agriculture familiale répond en effet aux trois grands défis posés à l'agriculture :

- Des exploitations agricoles diversifiées, donc plus résilientes aux aléas du climat mais aussi du marché et gage d'une meilleure préservation des ressources naturelles et de biodiversité.
- Le maintien d'emplois rémunérateurs en zones rurales, y compris pour les femmes, dans un contexte d'exode massif vers des villes surpeuplées et offrant peu d'opportunités professionnelles de qualité.
- La souveraineté alimentaire, l'exploitation produisant d'abord pour satisfaire les besoins du ménage.

C'est pourquoi la SIDI s'est engagée depuis de nombreuses années déjà dans le développement des chaînes de valeur agricoles. Nous choisissons de financer et d'accompagner des entités agricoles, en particulier des organisations de producteurs, ou des PME à fort impact social et environnemental s'approvisionnant auprès de petits exploitants familiaux.

Ainsi, nous contribuons à renforcer les pratiques agricoles durables et résilientes face au changement climatique et soutenons l'agroécologie comme modalité de production agricole.

(1) À noter qu'en 2022, les partenaires « climat » étaient inclus dans cet axe. En 2023, c'est un axe à part.

**31** partenaires en 2023,<sup>(1)</sup>

organisations de producteurs et PME à fort impact social et environnemental

**16%** du portefeuille SIDI

**39%** du nombre de décaissements en 2023

**153 201** petits producteurs soutenus, dont 32% de femmes

**74%** des partenaires sont certifiés Agriculture biologique

**65%** sont certifiés Commerce équitable

Deux certifications qui permettent aux organisations de producteurs partenaires de bénéficier de meilleurs prix. En particulier, la certification équitable permet de financer des projets de développement local ou communautaire comme des écoles ou des centres de santé.

**81%** des entités agricoles appuient les producteurs à la mise en place de pratiques agroécologiques

L'agroécologie regroupe un ensemble de pratiques agricoles visant à utiliser au maximum les fonctionnalités offertes par la nature, tout en diminuant les pressions sur l'environnement et en préservant les ressources naturelles. La SIDI a développé une grille d'analyse agroécologique visant à analyser et questionner les pratiques agricoles de ses partenaires et à les accompagner dans leur transition.

**88%** des OP proposent des services complémentaires à leurs bénéficiaires

Il peut s'agir de services d'alphabétisation, de formations aux différentes techniques agricoles, de services spécifiquement dédiés aux femmes ou aux jeunes. Autant de services qui contribuent directement au développement local.





## EcoCajou lance son activité de transformation

Créée en 2019 par EcooKim (Union des sociétés coopératives Kimbê, voir encadré), la société EcoCajou a pour objet la transformation de noix de cajou brutes et leur commercialisation sous forme d'amandes de cajou, à forte valeur ajoutée. Elle s'approvisionne auprès des producteurs familiaux regroupés dans les coopératives membres, basées dans le centre et le nord-ouest de la Côte d'Ivoire. Cette activité doit permettre aux producteurs de cacao de diversifier leurs activités et de bénéficier de nouveaux débouchés commerciaux, et donc de revenus supplémentaires. Les coopératives s'assurent ainsi une activité tout au long de l'année.

Pour développer cette activité, EcoCajou bénéficie des mécanismes d'incitation mis en place par l'État ivoirien (exonérations douanières et fiscales, subventions à l'export) afin de faire de ce secteur un pilier de l'économie nationale, pourvoyeur d'emplois et de richesse. En effet il faut savoir que 95% des noix étaient exportées brutes au Vietnam pour y être décortiquées en amandes avant d'être reexportées en Europe. Mais en 2021 la Côte d'Ivoire réussit à devenir le troisième pays exportateur d'amandes de cajou. Elle ambitionne d'atteindre un niveau de 50 % de noix de cajou transformées à l'horizon 2030, et ainsi d'être le pionnier de la transformation structurelle de cette filière en Afrique et l'acteur majeur de ce secteur dans le monde.

L'année 2023 a marqué le début effectif du partenariat entre EcoCajou et la SIDI. Tout en relevant les incertitudes inhérentes à un projet d'investissement industriel porté par une entité locale en Afrique subsaharienne, la SIDI a validé ce nouveau partenariat. Elle a octroyé à EcoCajou un prêt d'investissement de 712 000 euros qui a permis, avec les autres financements reçus, d'achever l'équipement de l'usine de transformation. La SIDI a également proposé la nomination d'un consultant bénévole afin d'apporter au conseil d'administration d'EcoCajou en 2024 une compétence en matière de gestion financière d'une entité industrielle.

EcoCajou a ainsi commencé à produire ses premières amandes de cajou en octobre 2023, à partir de 4 741 tonnes de noix de cajou brutes collectées auprès de 19 coopératives dans près de 460 villages. En 2024, l'entreprise prévoit de transformer 47 % de noix de cajou brutes supplémentaires par rapport à 2023.

Dans cette perspective, la SIDI a confirmé sa contribution, conjointement avec FEFISOL II, au financement de la nouvelle campagne pour 2024. Les enjeux sont multiples. Le financement de la transformation des noix brutes en amandes contribue à la création de la valeur et réduit l'empreinte carbone de l'anacarde qui était donc autrefois exporté à l'état brut en Asie pour la production d'amandes. Cela participe directement à la création de débouchés commerciaux capables de récompenser les efforts des producteurs. Enfin c'est une façon pour la SIDI et FEFISOL II de contribuer à la mise en place d'une politique publique soutenant la compétitivité de l'industrie locale.

### EcooKim, leader mondial du cacao équitable

Créée en août 2004, EcooKim est la plus grande union de coopératives de cacao équitable en Côte d'Ivoire. Elle regroupe trente deux coopératives ivoiriennes réunissant plus de 30 000 producteurs de cacao et 1 700 producteurs d'anacarde, et emploie 200 salariées. Agréée à l'exportation depuis 2005, elle a été certifiée Fairtrade en novembre 2010, Utz en mai 2012, Rainforest en avril 2014 et bio en 2017. Sa production représente près de 1% du cacao mondial.

## Numa : développement de filières agricoles locales et de qualité

Basée dans l'ouest de l'Ouganda, la PME Numa Feeds Limited affiche 27 ans d'expérience dans la transformation et la commercialisation de céréales locales (dont plus de 900 tonnes de riz et 800 tonnes de millet par an), de manioc et de soja, produits par plus de 15 000 producteurs, vendus principalement en supermarché..

Partenaire de Soluti depuis mai 2021, Numa, qui emploie 37 salariés, ambitionne de continuer à développer l'approvisionnement local de qualité. À cette fin, elle entend promouvoir, via des actions de formation et de suivi, des filières agricoles locales, plurielles, et contribuant à minimiser les risques environnementaux et financiers liés à chaque filière.

C'est l'une des forces de Soluti : étant basé localement, elle a davantage de capacité à identifier et financer des partenaires travaillant à des filières locales. Ainsi, dans le cadre de son travail avec Numa, Soluti a identifié un partenariat possible avec l'un de ses fournisseurs, la coopérative agricole Kitagata Mixed Farmers. Créée en 2013, celle-ci collecte et commercialise du millet, du maïs, du manioc et des haricots produits par ses 550 membres, qui bénéficient de l'accompagnement d'agronomes pour la mise en œuvre de pratiques agroécologiques. Soluti et Kitagata ont d'ores et déjà convenu de travailler à la valorisation et au renforcement des pratiques sociales et environnementales via la formalisation d'une politique ESG et un travail sur le genre, avant un possible financement en prêt pour accompagner les évolutions engagées par la coopérative.



## Un partage de réflexions en vue d'un partenariat stratégique avec Ethiquable

Depuis plus de dix ans, la SIDI travaille en lien avec la coopérative Ethiquable, qui commercialise en France des produits biologiques (café, thé, sucre, etc.) issus du commerce équitable. Cette collaboration, qui se fonde sur des valeurs partagées autour de l'agriculture familiale, de l'agroécologie et du renforcement des organisations de producteurs locales, permet de préfinancer des coopératives de petits producteurs partenaires d'Ethiquable en Haïti, à Madagascar, en RDC, en Équateur et au Pérou.

Riches de cette expérience commune aux résultats fructueux, la SIDI et Ethiquable ont exprimé le désir de faire évoluer leur collaboration vers un partenariat stratégique ambitieux. En 2023, au terme d'une période d'échanges approfondis, les deux structures ont décidé d'associer leurs forces et leurs compétences dans le but de mobiliser des préfinancements plus importants, de construire des filières paysannes autonomes, et de renforcer les capacités techniques, de gestion et de négociation des organisations paysannes. Cette ambition se concrétisera en 2024 par la signature d'un accord de partenariat qui précisera les contours et le contenu de cette alliance renforcée.

Au travers de cette démarche, la SIDI et Ethiquable ambitionnent de toucher un plus grand nombre de coopératives agricoles et de petits producteurs, de leur proposer un appui plus complet dans la durée, et en fin de compte de favoriser l'émancipation et le renforcement des capacités des communautés paysannes. Ce partenariat permettra en outre à la SIDI de développer son portefeuille agricole et de contribuer au renforcement économique des organisations de producteurs, et à Ethiquable de soutenir sa mission d'appui aux organisations de producteurs.

## Madagascar : dix années d'un partenariat fructueux avec Nutri'zaza

L'entreprise sociale Nutri'zaza a été créée en 2013 sur un programme de développement initié par le GRET afin de s'attaquer au problème de malnutrition chronique touchant une partie importante de la population. La SIDI est un des actionnaires fondateurs aux côtés du GRET, du producteur agro-industriel malagasy TAF et de l'Association pour la Promotion de l'entrepreneuriat à Madagascar (APEM). L'année de sa création, 50% des enfants de moins de cinq ans (soit 1 300 000 enfants) accusaient un retard de croissance. Pour y remédier, Nutri'zaza a mis au point un aliment fortifié élaboré à partir de produits locaux et enrichie en micro-nutriments, la Koba Aina. Vendue à bas prix en sachet ou distribuée sous forme de bouillie, celle-ci répond aux besoins nutritionnels des enfants, tout en étant adaptée aux pratiques et aux ressources des populations ciblées.

Si deux millions de jeunes souffrent toujours de malnutrition chronique, leur pourcentage est passé de 50% à 42%, grâce en particulier à la démarche innovante de Nutri'zaza. Chaque jour, l'entreprise délivre en moyenne 42 000 rations, dont 23 500 rations déjà préparées et distribuées à la louche par des animatrices dans les quartiers défavorisés des grandes villes du pays. En dix ans, plus de 50 millions de repas ont été délivrés. Parallèlement, Nutri'zaza forme des femmes issues de quartiers défavorisés pour assurer la distribution, sensibiliser les mères aux bonnes pratiques alimentaires et peser les enfants afin de suivre leur développement.

Le modèle original de l'entreprise, fondé sur la diversité et la complémentarité de ses actionnaires fondateurs, l'inscription de la mission sociale dans ses statuts et sa capacité d'innovation, a contribué à son succès. Impliquée dans sa gouvernance depuis l'origine, la SIDI a fait de Nutri'zaza, dont la mission sociale est parfaitement alignée avec la sienne, l'un de ses principaux partenaires à Madagascar. Grâce à son capital patient et à son accompagnement dans la durée, elle a contribué à la consolidation de l'entreprise et à l'équilibre de son modèle économique. Nutri'zaza a notamment pu étoffer son offre produits au cours des années, en proposant une barre chocolatée et un moosli (muesli) destinés à des enfants plus âgés.

En 2023, le conseil d'administration de Nutri'zaza a dressé un bilan très positif de ses dix années d'action, qui a mis en évidence le respect de l'ensemble de ses engagements. Cet anniversaire auquel a bien sûr participé l'équipe de la SIDI a aussi été l'occasion d'échanger sur l'avenir de l'entreprise. Déjà présente dans plus de 40 grandes villes et employant plus de 100 salariés, celle-ci projette aujourd'hui d'élargir son réseau de vente afin de multiplier par deux le nombre de bénéficiaires de ses céréales fortifiées. Les équipes doivent poursuivre leur travail afin de consolider le modèle de l'entreprise. Envisageant son action dans le long terme, Nutri'zaza met durablement les enfants à l'abri de la malnutrition, leur permet de grandir en meilleure santé, et investit pour l'avenir du pays.



# Innovier pour lutter contre le changement climatique

La lutte contre le changement climatique et la défense de la biodiversité constituent deux priorités structurelles de la SIDI. La SIDI est engagée de longue date en faveur de l'environnement, avec un soutien fort aux pratiques d'agroécologie, l'organisation d'ateliers d'échanges de pratiques, ou encore l'appui à des acteurs de secteurs innovants (fourniture de solutions d'énergies renouvelables ou transport décarboné, par exemple).

Afin d'y contribuer plus activement, la SIDI a lancé en 2023 un nouveau portefeuille « pilote » dédié aux acteurs qui apportent des solutions en matière d'atténuation du changement climatique ou d'adaptation à ses effets, tout en exerçant dans des activités connexes au secteur agricole :

- Pour nos partenaires œuvrant dans la finance inclusive : développer des services financiers écologiques (financement d'équipements solaires, assurance, crédits à la transition écologique... )
- Pour les acteurs des chaînes de valeur agricole : soutenir en amont le déploiement des engrais verts, l'irrigation solaire, l'agroforesterie ; et en aval, l'utilisation de l'énergie de la biomasse (méthanisation ou pyrolyse des sous-produits agricoles, réchauds améliorés), les équipements solaires productifs (frigos, moulins).

**4** entités  
« Climat »,  
dont:

**3** fournisseurs  
d'énergie solaire  
pour les populations  
vulnérables

**1** transporteur  
maritime décarboné



**1%** du  
portefeuille



**111 400**  
bénéficiaires





## Altech se déploie de façon plus sécurisée

Altech a été fondée en 2013 par deux jeunes entrepreneurs congolais contraints de fuir leur village natal du Kivu (RDC), durement touché par la guerre civile. Dans un pays où 90 % de la population n'a pas accès à l'électricité, l'entreprise s'est donnée pour mission de favoriser l'accès des ménages pauvres à une énergie propre, fiable, renouvelable et abordable, grâce à la vente de petits équipements solaires (ventilateurs, téléviseurs, radios, torches, panneaux solaires, batteries, etc.).

Presque toutes les provinces sont aujourd'hui desservies par l'entreprise, même si le Kivu concentre le plus grand nombre de boutiques. En dix ans, Altech a vendu près de 400 000 produits qui ont amélioré la vie de deux millions de personnes. En fournissant des équipements fonctionnant à l'énergie solaire, Altech a permis à ses clients de réaliser 59 millions de dollars d'économies en kérosène et bougies, et a évité l'émission de 478 kt de CO<sub>2</sub>, soit l'empreinte carbone annuelle de 50 000 Français.

Depuis 2019, Altech a connu une très forte croissance, jusqu'à devenir l'entreprise leader en République démocratique du Congo. Désireuse de diversifier ses activités, elle a développé en 2023 une offre de motos électriques en location pour les taxis de la ville de Goma, et envisage de se lancer en 2024 dans le pompage d'eau solaire. Toutefois, l'entreprise est confrontée à des difficultés récurrentes, telles que de fréquentes ruptures de stocks liées à l'acheminement des produits, et un fort besoin en fonds de roulement, en raison du décalage temporel entre le paiement des fournisseurs (à 6 mois) et les paiements échelonnés des clients (sur 36 mois).

Ces difficultés rendent particulièrement appréciable le partenariat noué avec la SIDI en 2022. Celui-ci reste atypique, Altech étant à ce jour la seule entreprise du portefeuille SIDI spécialisée dans la vente directe de petits équipements solaires. Si l'entreprise réussit à capter de nombreux financements, intégrer le portefeuille SIDI lui permet d'accéder à des financements décaissés rapidement. Elle a ainsi obtenu un premier prêt de 500 000 \$ en 2022, puis un second du même montant en 2023 qui a servi de relai en attendant le décaissement d'autres financements. La nouvelle demande de prêt formulée début 2024 confirme la légitimité de la SIDI sur le segment « climat », où sa réactivité fait la différence. Altech disposant en revanche d'un réseau de partenaires techniques aguerris dans le secteur des énergies renouvelables, l'accompagnement de la SIDI sur ces aspects n'est pas nécessaire.



# Bilan au 31.12.2023

## En milliers d'euros

ACTIF	EXERCICE AU 31.12.23	2022	PASSIF	EXERCICE AU 31.12.23	2022
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			Capital	34 363	34 611
Logiciels	1	2	<b>RÉSERVES</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			Réserves légales	3 335	3 311
Installations, agencements	11	16	Réserve statutaire		
Matériel de bureau et inform.	17	9	fonds développement Esus	3 038	2 590
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			Autres réserves dédiées aux risques du PF	768	768
Participations dont Participations Sud dont Participations Nord	24 383 23 413 970	24 697 24 041 656	Report à nouveau	-	-
Prêts et créances immobilisées	14 081	16 326	<b>RÉSULTATS</b>	<b>133</b>	<b>476</b>
Autres immobilisations financières	-	100			
Intérêts courus sur prêts	36	69			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>38 528</b>	<b>41 219</b>	<b>TOTAL (I)</b>	<b>41 637</b>	<b>41 758</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			<b>PROVISIONS</b>		
<b>CRÉANCES</b>			Provisions pour risques	795	509
Clients	66	108	Autres provisions	220	273
Cofinancements	151	374	<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 014</b>	<b>782</b>
<b>AUTRES CRÉANCES</b>			<b>DETTES</b>		
Avances sur portefeuille	429	460	CCA - Actionnaires	6	35
Produits à recevoir	65	2	Actionnaire - SIDI Gestion	15	10
Autres créances	87	59	CCA - FID	4 653	5 420
<b>TRÉSORERIE</b>			CCA - Personnes morales	987	1 383
Valeurs mobilières de placement	10 684	8 388	CCA - Personnes physiques	21	8
Disponibilités	4 389	7 760	Emprunts	2 684	3 374
Caisse	2	1	Autres dettes financières	1 491	613
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>			<b>Sous-total Dettes à long terme</b>	<b>9 857</b>	<b>10 844</b>
Charges constatées d'avance	20	8	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77	190
Écart de conversion Actif	374	-	Dettes fiscales et sociales	447	444
			Investissements à réaliser	550	3 232
			Autres dettes	98	107
			<b>Sous-total Dettes courantes</b>	<b>1 172</b>	<b>3 972</b>
<b>TOTAL (II)</b>	<b>16 266</b>	<b>17 159</b>	<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>		
			Produits constatés d'avance	1 115	1 023
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à II)</b>	<b>54 795</b>	<b>58 378</b>	<b>TOTAL (III)</b>	<b>12 144</b>	<b>15 839</b>
			<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à III)</b>	<b>54 795</b>	<b>58 378</b>

Le portefeuille net des provisions inscrit au bilan de la SIDI s'établit à 38,9 M€ :

- 24,4 M€ de prises de participations,
- 14,1 M€ de prêts et créances immobilisées,
- 429 k€ d'avance sur le portefeuille comptabilisée à l'actif circulant.

Les garanties pour lesquelles aucun dépôt n'est exigé sont traitées hors bilan (5,2M€)

Les cofinancements 2023 correspondent aux soldes à recevoir de :

- l'ONG ADA pour le projet SSNUP pour 45 k€
- la Société belge d'investissement pour les pays en développement (BIO) pour le financement de l'assistance technique en faveur des bénéficiaires de FEFISOL II pour 105 k€

La trésorerie de la SIDI se compose de :

- 5,2 M€ de placements relatifs au FID sous mandat de gestion,
- 5,6 M€ de placements gérées par SIDI,
- 1,1 M€ de disponibilités affectées à IAT FEFISOL II et aux projets cofinancés

Le reste soit 3,1 M€ est logé sur les comptes courants en France et à l'étranger, permettant à la SIDI de faire face aux demandes de financement avec souplesse et diligence.

«Fonds d'incitation au Développement» conçu pour couvrir les risques métier de la SIDI, cf. p18

Issus des fonds d'épargne salariale solidaire

Solde des actions souscrites non libérées à verser à FEFISOL II

# Compte de Résultat au 31.12.2023

## En milliers d'euros

	2023	2022
Contribution du CCFD-Terre Solidaire liée aux revenus partagés du FCP «Faim & Développement» pour financer les activités d'accompagnement		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Prestation CCFD pour l'accompagnement des partenaires	750	800
Prestations autres (dont FEFISOL II)	214	156
Cofinancements pour l'accompagnement des partenaires	203	463
Cofinancements Facilité Assistance Technique FEFISOL II	80	154
Produits portefeuille (commissions, jetons présence...)	146	145
Refacturation de charges	3	98
Autres produits d'exploitation	63	159
Reprises de provisions d'exploitation	87	28
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1546</b>	<b>2005</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Frais de personnels	2182	2105
Frais de missions suivi/accompagnement	205	207
Prestations externes	226	435
Charges & transferts à projets liées aux cofinancements	207	463
Charges liées à la Facilité Assistance Technique FEFISOL	87	147
Autres charges d'exploitation	359	233
Taxes et versements assimilés	193	163
Dotations aux amortissements	14	20
Dotations aux provisions d'exploitation	33	93
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>3506</b>	<b>3865</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1960</b>	<b>-1861</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Revenus du portefeuille de prêts - Intérêts brut	1086	1070
Revenus des prises de participation - Dividendes	1737	1675
Revenus des placements (dont FID)	192	4
Gains de change réalisés	80	273
Gains de changes latents	15	25
Reprise de provisions sur la portefeuille (FID-SIDI)	0	8
Reprise de provisions sur la portefeuille (hors FID)	154	0
Reprise de provisions autres	588	13
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>3851</b>	<b>3067</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Intérêts sur emprunts	132	73
Pertes de changes réalisées	398	58
Pertes de changes latentes	132	36
Pertes liés au portefeuille (radiations...)	109	51
Pertes cession valeur mobilière de placement	7	4
Dotation provisions portefeuille (FID-SIDI)	88	95
Dotation provision portefeuille (hors FID)	1257	218
Dotation provision autres	2	227
Autres charges financières	45	-
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>2171</b>	<b>762</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1680</b>	<b>2305</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>664</b>	<b>130</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>252</b>	<b>97</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>412</b>	<b>32</b>
<b>IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>133</b>	<b>477</b>
Liquidation FEFISOL I et recouvrement prêt KIXICREDITO (Angola)		

La baisse des lignes de cofinancements s'explique par :

- la clôture du projet FIFAD financé par l'AFD
- la phase de transition entre la facilité AT FEFISOL I et FEFISOL II.

La baisse se justifie par des produits additionnels en 2022 liés au remboursement des frais de structuration de FEFISOL II

La baisse s'expliquant notamment par l'importance des honoraires pour la structuration de FEFISOL II en 2022

La hausse se justifie notamment par la mise en place d'une garantie risque politique en Ouganda et de l'organisation des 40 ans de la SIDI

Dont 60% de charges directement liées aux partenariats

# Tableau des partenaires

RÉGION	PAYS D'INTERVENTION	PARTENAIRE	TYPE	NOUVEAU PARTENAIRE 2023	FINANCEMENT 2023 EN MILLIERS D'EUROS (SIDI/ SOLUTI/ FEFISOL II)	PORTEFEUILLE AU 31.12.23 EN MILLIERS D'EUROS (SIDI/ SOLUTI/ FEFISOL II)
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	AFRIQUE	MAIN	Réseau		-	-
	Angola	KIXICREDITO	Institution de Microfinance		-	-
	Burkina-Faso	ACEP BURKINA	Institution de Microfinance		-	1349
	Burkina-Faso	BIOPROTECT	Entité Agricole (céréales et oléagineux)		-	63
	Burkina-Faso	GEBANA BF	Entité Agricole (Fruits & légumes)		1000	-
	Burkina-Faso	PRODIA	Institution de Microfinance		-	92
	Burkina-Faso	SINCO	Entreprise sociale (Energie)		-	34
	Burkina-Faso	SINERGI BURKINA FASO	Institution de refinancement (National)		-	152
	Burkina-Faso	UBTEC	Institution de Microfinance		-	-
	Burkina-Faso	YIKRI	Institution de Microfinance		198	198
	Burundi	CAPAD	Promoteur de MUSO		-	-
	Burundi	ISHAKA MICROFINANCE	Institution de Microfinance		-	44
	Burundi	SOCOFA	Entité Agricole (Céréales et oléagineux)		-	-
	Cameroun	CECAW	Institution de Microfinance		-	-
	Cameroun	UCEC	Institution de Microfinance		-	-
	Côte-d'Ivoire	ECAM	Entité Agricole (Cacao)		200	200
	Côte-d'Ivoire	ECOCAJOU	Entité Agricole (Noix)		712	712
	Côte-d'Ivoire	NEPER	Entité Agricole (Céréales et oléagineux)		150	150
	Guinée	CRÉDIT RURAL DE GUINEE	Institution de Microfinance		-	172
	Kenya	ASA KENYA	Institution de Microfinance		1260	1170
	Kenya	BIMAS	Institution de Microfinance		-	234
	Kenya	ECLUF KENYA	Institution de Microfinance		-	172
	Kenya	YEHU MICROFINANCE SERVICES	Institution de Microfinance		-	117
	Madagascar	ACEP MADAGASCAR	Institution de Microfinance		-	-
	Madagascar	APEM PAIQ	Institution de Microfinance		-	-
	Madagascar	NUTRIZAZA	Autres		-	107
	Madagascar	SIPEM	Institution de Microfinance		-	1123
	Madagascar	UCLS	Entité Agricole (Cacao)		251	57
	Madagascar	VAHATRA	Institution de Microfinance		79	181
	Madagascar	WINDCOOP	Énergie		-	-
	Malawi	MLF MALAWI	Institution de microfinance		-	166
	Mali	AOPP	Entité Agricole (Céréales et oléagineux)		-	-
	Mali	BMS SA	Banque		-	552
	Mali	KAFO JIGINEW	Institution de Microfinance		-	229
	Mali	NYESIGISO	Institution de microfinance		-	300
	Mali	ZIRA CAPITAL	Institution de refinancement (National)		-	152
	Mozambique	CONFIANÇA	Institution de microfinance		-	-
	Mozambique	IKURU	Entité Agricole (Fruits & légumes)		-	124
	Niger	ACEP NIGER	Institution de Microfinance		-	627
	Niger	FCMN-NIYA	Entité Agricole (Fruits & légumes)		-	189
Niger	SINERGI	Institution de refinancement (National)		-	126	
Ouganda	ACPCU	Entité Agricole (Café)		320	320	



# Tableau des partenaires

RÉGION	PAYS D'INTERVENTION	PARTENAIRE	TYPE	NOUVEAU PARTENAIRE 2023	FINANCEMENT 2023 EN MILLIERS D'EUROS (SIDI/ SOLUTI/ FEFISOL II)	PORTEFEUILLE AU 31.12.23 EN MILLIERS D'EUROS (SIDI/ SOLUTI/ FEFISOL II)
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	Ouganda	ASA UGANDA	Institution de Microfinance		-	587
	Ouganda	BRAC UGANDA	Institution de Microfinance		-	679
	Ouganda	BUTUURO PEOPLES SACCO	Institution de Microfinance		-	38
	Ouganda	CENTENARY BANK	Banque		-	431
	Ouganda	DESTINY MICROFINANCE UGANDA	Institution de Microfinance		74	83
	Ouganda	DEVELOPMENT MICROFINANCE	Institution de Microfinance		124	120
	Ouganda	DINNERS GROUP LIMITED	Entité Agricole (Céréales et oléagineux)		-	16
	Ouganda	EBO SACCO	Institution de Microfinance		497	480
	Ouganda	ELEGLANCE	Institution de Microfinance		124	119
	Ouganda	FINCA UGANDA LIMITED	Institution de Microfinance		-	387
	Ouganda	HOFOKAM	Institution de Microfinance		-	240
	Ouganda	KATERERA	Entité Agricole (Céréales et oléagineux)		-	128
	Ouganda	KIGARAMA PEOPLES SACCO	Institution de Microfinance		-	119
	Ouganda	LETSHEGO UGANDA LIMITED	Institution de Microfinance		-	908
	Ouganda	MATEETE SACCO	Entité Agricole (Céréales)		-	138
	Ouganda	NUMA FEEDS LIMITED	Entité Agricole (Céréales et oléagineux)		124	148
	Ouganda	NYAKAYOJO PEOPLES SACCO	Institution de Microfinance		-	23
	Ouganda	OMIPA	Institution de Microfinance		-	50
	Ouganda	PREMIER CREDIT UGANDA LTD	Institution de Microfinance		497	843
	Ouganda	RUSHERE SACCO	Institution de Microfinance		-	227
	Ouganda	RWANYAMAHEMBE SACCO	Institution de Microfinance		-	24
	Ouganda	SEMULIKI	Entité Agricole (Cacao)		-	114
	Ouganda	SHUUKU SACCO	Institution de Microfinance		-	156
	Ouganda	UGAFODE	Institution de Microfinance		497	1467
	Ouganda	UMOJA MICROFINANCE	Institution de Microfinance		248	240
	Ouganda	VISION FUND	Institution de Microfinance		-	336
	Rép. Democ. Congo	ALTECH	Énergie		457	375
	Rép. Democ. Congo	COOCEC	Institution de Refinancement (National)		-	164
	Rép. Democ. Congo	CPNCK	Entité Agricole (Café)		83	169
	Rép. Democ. Congo	GUILGAL	Institution de Microfinance		912	912
	Rép. Democ. Congo	HEKIMA	Institution de Microfinance		733	1436
	Rép. Democ. Congo	KALUNDU	Promoteur de MUSO		-	-
	Rép. Democ. Congo	KAWA KABUYA	Entité Agricole (Café)		-	17
	Rép. Democ. Congo	MUSO BUKAVU	Promoteur de MUSO		-	-
	Rep. Democ. Congo	MUSO UVIRA	Promoteur de MUSO		-	-
	Rép. Democ. Congo	MUUNGANO	Entité Agricole (Café)		-	163
Rép. Democ. Congo	PAIDEK	Institution de Microfinance		-	185	
Rwanda	ABAKUNDAKAWA	Entité Agricole (Café)		184	-	
Rwanda	KOPAKAMA	Entité Agricole (Café)		201	148	
Sénégal	PAMECAS	Institution de Microfinance		2498	2498	
Sierra Leone	LAPO	Institution de Microfinance		280	280	
Sierra Leone	SALONE MICROFINANCE TRUST	Institution de Microfinance			135	

# Tableau des partenaires

RÉGION	PAYS D'INTERVENTION	PARTENAIRE	TYPE	NOUVEAU PARTENAIRE 2023	FINANCEMENT 2023 EN MILLIERS D'EUROS (SIDI/ SOLUTI/ FEFISOL II)	PORTEFEUILLE AU 31.12.23 EN MILLIERS D'EUROS (SIDI/ SOLUTI/ FEFISOL II)
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	Tanzanie	AKIBA	Institution de Microfinance		-	165
	Tanzanie	ASA TANZANIA	Institution de Microfinance		-	759
	Tanzanie	BIOTAN	Entité Agricole (Noix)		1000	1000
	Tanzanie	BRAC TANZANIA	Institution de Microfinance		-	377
	Tanzanie	MUCOBA	Institution de Microfinance		-	32
	Tanzanie	YETU MICROFINANCE	Institution de Microfinance		-	832
	Togo	ASSILASSIME	Institution de Microfinance		300	361
	Togo	GEBANA TOGO	Institution de Microfinance		-	-
	Togo	WAGES	Institution de Microfinance		-	-
	Zambie	FOREST FRUITS	Entité Agricole (Épices, thé, miel)		526	526
	Zambie	MLF ZAMBIA	Institution de Microfinance		-	240
	AMERIQUE LATINE / CARAIËBES	Amérique centrale	SICSA	Institution de refinancement (régionale)		-
Bolivie		IMPRO	Entité Agricole (Café)		-	293
Bolivie		SEMBRAR SARTAWI	Institution de Microfinance		-	1571
Colombie		CENCOIC	Entité Agricole (Café)		278	-
Colombie		CONFIAMOS COLOMBIA SAS	Institution de Microfinance		283	283
Colombie		SOLUNA	Énergie		-	-
Équateur		BANCO DESARROLLO	Banque		72	1786
Équateur		COPROBICH	Entité Agricole (Céréales et oléagineux)		119	126
Haïti		KOFIP	Muso		-	-
Nicaragua		FINANCIERA FDL	Institution de Microfinance		-	1700
Pérou		CAFE PERU	Entité Agricole (Café)		464	1305
Pérou		CREDIFLORIDA	Institution de Microfinance		-	245
Pérou		FORTALECER	Institution de Refinancement (National)		-	469
Pérou		NORANDINO	Entité Agricole (Café)		915	376
Pérou		PROEMPRESA	Institution de Microfinance		-	1137
ASIE		Asie du sud-est	PHITRUST ASIA	Institution de Refinancement (Régionale)		36
	Laos	FONDS COOPERATIF	Institution de Microfinance		-	153
BASSIN MÉDITERRANÉEN	Liban	AL MAJMOUA	Institution de Microfinance		-	-
	Liban	FAIR TRADE TOURISM LIMITED	Autres		-	384
	Maroc	ALAMANA	Institution de Microfinance		-	840
	Maroc	ATTADAMOUNE	Institution de Microfinance		1000	1000
	Palestine	ACAD FINANCE	Institution de Microfinance		457	842
	Palestine	ASALA	Institution de Microfinance		-	-
	Palestine	DAMAN	Institution de refinancement (National)		-	104
	Tunisie	BENI GHREB	Entité Agricole (Fruits & légumes)		-	434
	Tunisie	ENDA TAMWEEL	Institution de Microfinance		-	1193
	Tunisie	SOUTH ORGANIC	Entité Agricole (Fruits & légumes)		300	300
	EUROPE DE L'EST	Kosovo	KRK	Institution de Microfinance		-
Moldavie		MICROINVEST	Institution de Microfinance		-	187





LA SIDI EST MEMBRE ACTIF DES RÉSEAUX D'ACTEURS SUIVANTS :

